

UNITED NATIONS / NATIONS UNIES



**SECURITY COUNCIL
OFFICIAL RECORDS**

DOCUMENTS
INDEX UNIT

MASTER

SEVENTH YEAR

21 AUG 1952

582nd MEETING: 25 JUNE 1952
582^{ème} SEANCE: 25 JUIN 1952

16

SEPTIEME ANNEE

**CONSEIL DE SECURITE
PROCES-VERBAUX OFFICIELS**

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Adoption of the agenda	1
Question of an appeal to States to accede to and ratify the Geneva Protocol of 1925 for the prohibition of the use of bacterial weapons (continued)	1

TABLE DES MATIERES

Adoption de l'ordre du jour	1
Proposition tendant à inviter les Etats à adhérer au Protocole de Genève de 1925 concernant la prohibition de l'arme bactérienne et à ratifier ledit protocole (suite)	1

Relevant documents not reproduced in full in the texts of the meetings of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

All United Nations documents are designated by symbols, i.e., capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

Les documents pertinents qui ne sont pas reproduits *in extenso* dans le texte des séances du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Procès-verbaux officiels*.

Les documents des Nations Unies portent tous une cote, qui se compose de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document des Nations Unies.

FIVE HUNDRED AND EIGHTY-SECOND MEETING

Held in New York, on Wednesday, 25 June 1952, at 2.45 p.m.

CINQ CENT QUATRE-VINGT-DEUXIEME SEANCE

Tenue à New-York, le mercredi 25 juin 1952, à 14 h. 45.

President: Mr. Y. MALIK (Union of Soviet Socialist Republics).

Present: The representatives of the following countries: Brazil, Chile, China, France, Greece, Netherlands, Pakistan, Turkey, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

The agenda was that of the 581st meeting.

Adoption of the agenda

1. The PRESIDENT (*translated from Russian*): The members of the Council have before them the provisional agenda, consisting of four items, contained in document S/Agenda 581. If there are no objections, the agenda will be regarded as adopted.

2. The USSR delegation expressed its views on item 4 of the provisional agenda at the preceding meeting.

3. Mr. GROSS (United States of America): The United States delegation, as it did this morning, reserves exactly the same right in not opposing the adoption of the agenda. I reserve the right of my delegation to request the Security Council to take up the item concerning the investigation of the charges of germ warfare immediately following the conclusion of the pending item.

4. The PRESIDENT (*translated from Russian*): We shall return to that question after we have concluded consideration of item 2 of the agenda. With the reservations made by the USSR and United States delegations, we shall consider the provisional agenda adopted. But we still have to hear the interpretation into English of the statement made by the French representative at this morning's meeting. We shall therefore begin with the interpretation, after which I shall call on the representative of Pakistan.

The agenda was adopted.

Question of an appeal to States to accede to and ratify the Geneva Protocol of 1925 for the prohibition of the use of bacterial weapons (continued)

The interpretation into English was given of the statement made by the representative of France at the end of the 581st meeting (paragraphs 77 to 93).

5. Mr. BOKHARI (Pakistan): My delegation would like to make a statement on item 2 of the agenda, "Question of an appeal to States to accede to and ratify

Président: M. Y. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques).

Présents: Les représentants des pays suivants: Brésil, Chili, Chine, France, Grèce, Pays-Bas, Pakistan, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique.

L'ordre du jour est celui de la 581ème séance.

Adoption de l'ordre du jour

1. Le PRESIDENT (*traduit du russe*): Les membres du Conseil de sécurité sont en possession de l'ordre du jour provisoire, qui fait l'objet du document S/Agenda 582 et qui comprend quatre points. S'il n'y a pas d'objections, je considère l'ordre du jour comme adopté.

2. En ce qui concerne le point 4 de l'ordre du jour provisoire, la délégation de l'URSS a précisé son attitude au cours de la séance précédente.

3. M. GROSS (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): La délégation des Etats-Unis n'élève pas d'objection contre l'adoption de l'ordre du jour, mais elle formule à ce sujet les mêmes réserves que ce matin. Je réserve le droit que ma délégation a de demander au Conseil de sécurité d'aborder, dès qu'il aura fini d'examiner le point 2, la discussion de la question d'une enquête au sujet d'un présumé recours à la guerre bactérienne.

4. Le PRESIDENT (*traduit du russe*): Nous reviendrons à cette question lorsque nous aurons terminé l'examen du point 2 de l'ordre du jour. Compte tenu des réserves formulées par la délégation de l'Union soviétique et par celle des Etats-Unis, je déclare adopté l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Cependant, il doit encore être procédé à l'interprétation du discours que le représentant de la France a prononcé ce matin. Nous allons donc commencer par cette interprétation.

L'ordre du jour est adopté.

Proposition tendant à inviter les Etats à adhérer au Protocole de Genève de 1925 concernant la prohibition de l'arme bactérienne et à ratifier ledit protocole (suite)

Il est donné lecture de l'interprétation en anglais de la déclaration prononcée par le représentant de la France à la 581ème séance du Conseil (paragraphes 77 à 93).

5. M. BOKHARI (Pakistan) (*traduit de l'anglais*): Ma délégation tient à présenter quelques observations au sujet du point 2 de l'ordre du jour, intitulé "Propo-

the Geneva Protocol of 1925 for the prohibition of the use of bacterial weapons", an item which has been proposed to the Security Council by the Soviet Union delegation. Since this item was discussed as such some days ago [577th meeting] so many procedural skirmishes have taken place that it requires a little effort of the memory to recall the statements that were made on it at that time. We have, however, at this point our mind quite clearly fixed on the statements which the President, as representative of the Soviet Union, and Mr. Gross, the representative of the United States, made. We listened to them very carefully, and we have studied their texts even more carefully.

6. At the very outset will you permit my delegation to say that, in spite of the very clear statements made and in spite of our great care in studying them, two points, to us, remain obscure. First, it remains obscure to us why the Soviet Union delegation chose to propose this item at this time. Secondly, it remains obscure to us why the United States did not ratify this Protocol. I will try to understand, for the sake of our own conscience, whether there is any significance, deliberate or accidental, to be attached to these two obscurities. My delegation has no hesitation in believing that the Soviet Union delegation proposed this item for the best and the most humanitarian purposes. If that was to be believed — and my delegation, as I said, could have no hesitation in believing it — it is immaterial whether such a suggestion is made today, ten years ago or ten years hence. Nevertheless, it is difficult for the human mind to dissociate an item like this from the general picture of world events as they exist today. Whatever the best intentions of the Soviet Union delegation may have been, it could not have but struck the ordinary person — the ordinary man in the street, the common man in the world — that there is an association, at least outside this Council, between this item and the general talk about germ warfare that has been going on for a number of months. Therefore, we cannot pretend that we should speak on this item without taking into consideration the context of the situation.

7. That being so, we must ask ourselves whether there were some sinister motives behind the United States' failure to ratify the Geneva Protocol. On that question again, as I said, although the actual reasons why this Protocol was not ratified by the United States remain to me obscure, nevertheless we have not the slightest doubt that they were in no way sinister. Also we have not the slightest doubt that raising this question at this time with the best of intentions could not serve any useful purpose. Therefore, although I will give the Soviet Union delegation the fullest credit for bringing this question forward, I would certainly claim the right to say that this is ill-timed. Why is it ill-timed? Be-

sition tendant à inviter les Etats à adhérer au Protocole de Genève de 1925 concernant la prohibition de l'arme bactérienne et à ratifier ledit protocole", point que la délégation de l'Union soviétique a proposé au Conseil de sécurité d'inscrire à l'ordre du jour. Depuis que le Conseil a commencé d'examiner cette question, il y a quelques jours [577ème séance], les escarmouches de procédure ont été si nombreuses que nous devons faire un certain effort de mémoire pour nous souvenir de toutes les déclarations que nous avons entendues à son sujet. Nous nous rappelons très bien, néanmoins, la déclaration que le Président a prononcée en sa qualité de représentant de l'Union soviétique, et celle de M. Gross, représentant des Etats-Unis. Nous avons écouté ces deux orateurs avec la plus grande attention, et nous avons étudié le texte de leurs interventions avec un soin plus grand encore.

6. Vous voudrez bien me permettre de déclarer, dès le début, qu'en dépit de la clarté avec laquelle se sont exprimés les orateurs et du soin que ma délégation a mis à étudier leurs paroles, deux questions nous paraissent encore obscures. En premier lieu, nous n'avons toujours pas compris pourquoi la délégation de l'Union soviétique a décidé de soulever cette question de l'adhésion au Protocole de Genève au moment où elle l'a fait. Ensuite, nous ignorons toujours les raisons pour lesquelles les Etats-Unis n'ont pas ratifié ledit protocole. Je veux essayer de discerner, par un souci de probité intellectuelle, s'il convient d'attacher un sens, voulu ou fortuit, au fait que ces deux questions n'ont pas été jusqu'à présent éclaircies. Ma délégation est toute disposée à croire que la délégation de l'Union soviétique était animée par des préoccupations très nobles et hautement humanitaires lorsqu'elle a demandé que la question fût inscrite à l'ordre du jour. S'il en est vraiment ainsi — et, je le répète, ma délégation ne demande pas mieux que de le croire — peu importe le moment choisi pour faire cette proposition, qu'elle soit présentée aujourd'hui, qu'elle l'ait été il y a dix ans ou qu'elle le soit dans dix ans d'ici. L'esprit humain éprouve néanmoins une certaine difficulté à dissocier une proposition de cette nature de l'ensemble des événements mondiaux actuels. Si généreuses que puissent être les intentions de la délégation de l'Union soviétique, l'homme moyen — l'homme de la rue, M. Tout-le-monde — ne pourra s'empêcher de découvrir un rapport, du moins en dehors du Conseil, entre la proposition de l'Union soviétique et la guerre bactérienne dont il a été si souvent question depuis plusieurs mois. C'est pourquoi nous ne pouvons prétendre que l'on peut traiter de la question de l'adhésion au Protocole de Genève sans prendre en considération l'ensemble de la situation mondiale actuelle.

7. Puisqu'il en est ainsi, nous devons nous demander si les Etats-Unis ont obéi à des motifs sinistres en ne ratifiant pas le Protocole de Genève. Là encore, comme je l'ai déjà dit, bien que les raisons véritables pour lesquelles les Etats-Unis n'ont pas ratifié le protocole demeurent pour moi obscures, il ne fait aucun doute pour nous qu'elles n'ont rien de sinistre. Il ne fait pas non plus le moindre doute pour nous, qu'à soulever cette question maintenant, avec les meilleures des intentions, on ne peut faire œuvre utile. C'est pourquoi, bien que je reconnaissse à la délégation de l'Union soviétique tout le mérite d'avoir proposé au Conseil d'examiner cette question, je me crois certainement en droit de dire

cause in fact, if I may be permitted to say so, such a proposal in 1952 is useless.

8. I am sure that everybody around this table has read the Geneva Protocol. I may say that my country is a party to the Geneva Protocol. It has signed and ratified it or, as a successor to British India, is deemed to have signed and ratified it, and we stand by the agreement. Therefore, I am not trying to run down a Protocol to which my country is a party. I think that the Protocol, at the time when it was signed, was probably the best thing that could be contrived in order to keep certain awful aspects of war in abeyance.

9. Let us study that Protocol a little more. The preamble of the Protocol says that the general opinion of the civilized world has justly condemned the use of poison gas or the use of bacteria in warfare. The Protocol starts on a very high moral tone and, States and governments apart, I do not believe that there is any honest civilized human being in the world who can contemplate such a war without extreme repugnance and horror. But does the Protocol itself live up to the high moral tone it adopted in the beginning? In many cases it does not. A large number of States, in agreeing to it, have also entered certain reservations. Those reservations are of two kinds. I will try to paraphrase them.

10. The first reservation is: I agree not to use this if you also agree not to use it. Therefore this means: I will be civilized if you will agree not to use gas or bacteria; but, if you do, I have the right to be uncivilized. In other words, this was a compromise between the world's conscience and power politics.

11. The second reservation is even more curious. It says: If you start using this kind of material, I will use it too. In other words, the Geneva Protocol is not a protocol to end bacterial warfare or to end poison-gas warfare. It is a protocol which merely says: Let us beware of each other. It is a protocol in which retaliation and reprisals are regulated. Will such a protocol be of any use today? This is not a matter of opinion; it is a matter of fact, and I think most people will be surprised to learn it, that amongst the States which signed this Protocol without any reservations whatsoever, unconditionally, were Italy and Ethiopia. Have we to remind ourselves what use Italy made of this Protocol during the Ethiopian war? Do we have to ask ourselves if this Protocol restrained Italy? Can anybody pretend that Ethiopia was, or could have been, the first to do this? The Protocol did not stop Italy from visiting horrors upon the Ethiopian people. Suppose today everybody signs this Protocol. Can the world be sure that the situation will be any better than it was between Italy and Ethiopia after both of them had signed this Protocol unconditionally? Therefore, although the United States of America — and indeed certain other States — may not have ratified this Protocol at some time for reasons best known to themselves, today it is useless to ask them to ratify it. It may satisfy some people to ask those States which have not ratified the Protocol to ratify it now, but I assure

que le moment n'est pas opportun. Pourquoi? Qu'il me soit permis de dire qu'en 1952, une telle proposition est vaine.

8. Je suis certain que tout le monde ici a lu le Protocole de Genève. Je pourrais ajouter que mon pays est partie à ce protocole, qu'il l'a signé et ratifié ou, qu'en qualité de successeur de l'Inde britannique, il est réputé l'avoir signé et ratifié; nous nous considérons comme liés par cet accord. Je n'essaie donc pas de discrépante un protocole auquel mon pays est partie. Je crois que, quand il a été signé, le Protocole de Genève était le meilleur instrument qui pût être conçu pour tenir en échec certains des aspects les plus effroyables de la guerre.

9. Étudions donc ce protocole. Le préambule déclare que l'emploi à la guerre de gaz asphyxiants ou toxiques, ainsi que de moyens bactériologiques, a été à juste titre condamné par l'opinion générale du monde civilisé. Le début du protocole est empreint d'une grande élévation morale, et, États et gouvernements mis à part, je ne crois pas qu'il soit au monde un seul être humain, sincère et civilisé, qui envisage une telle guerre sans une répugnance et une horreur extrêmes. Cependant, tout ce qui touche le protocole lui-même reste-t-il toujours empreint de cette élévation morale qui apparaît dans son préambule? Bien souvent, il n'en est rien. Nombreux sont les États qui, en le ratifiant, ont aussi formulé certaines réserves. Ces réserves sont de deux sortes. J'essaierai d'en donner une paraphrase.

10. La première réserve est la suivante: j'accepte de ne pas employer ces armes si, vous aussi, vous l'acceptez. Ce qui revient à dire: je me conduirai comme un homme civilisé si vous acceptez de ne pas employer les gaz ou les armes bactériennes; sinon, j'ai le droit de ne pas me conduire comme un homme civilisé. En d'autres termes, il s'agit d'un compromis entre la conscience du monde et la politique de force.

11. La deuxième réserve est même plus curieuse. Elle consiste à dire: si vous commencez à employer ce genre d'armes, je les emploierai aussi. En d'autres termes, le Protocole de Genève n'était pas destiné à mettre fin à la guerre bactérienne ou à la guerre des gaz asphyxiants. Ce protocole dit simplement: prenons garde l'un à l'autre. C'était un protocole qui augmentait les mesures de représailles. Un protocole de ce genre nous sera-t-il utile aujourd'hui? Ce n'est pas là une question de point de vue; c'est une question de fait, et je pense que la plupart des gens seront surpris d'apprendre que l'Italie et l'Ethiopie sont au nombre des États qui ont signé ce protocole sans aucune réserve. Devons-nous nous rappeler de quelle manière l'Italie a appliqué le protocole pendant la guerre d'Ethiopie? Devons-nous nous demander si ce protocole a arrêté l'Italie? Quelqu'un peut-il prétendre que l'Ethiopie a été ou aurait pu être la première à employer les gaz asphyxiants? Le protocole n'a pas suffi à empêcher l'Italie de faire connaître cette horreur au peuple éthiopien. Supposons qu'aujourd'hui tous les États signent ce protocole. Le monde peut-il être sûr que la situation sera meilleure qu'elle ne l'a été pour l'Italie et l'Ethiopie après que ces pays ont signé le protocole sans formuler de réserve? En conséquence, bien que les États-Unis — et certains autres États — n'aient peut-être pas ratifié ce protocole à une certaine époque pour des raisons qu'ils connaissent mieux que qui-

you that, for hundreds of millions of people in the world, it will not be enough. They will not be satisfied that, this Protocol having been signed, the world is now going to be a peaceful world.

12. Therefore, those nations, amongst them my own, which for a long time to come—as far as I can see—cannot physically be in a position to use bacteria or poison gases on other nations, can only be the victims of such things—it would not satisfy them if this Protocol were signed ten times over, because we have seen it broken, we have seen poison gas being used and we see the possibility of bacteria being used in any major world conflict in the future, in spite of it. Therefore, there is a difference between 1925 and 1952 worth considering by those like yourself, who would like to put an end to this condition for humanitarian reasons. If the Soviet Union delegation or any other delegation has those motives in mind, they will find ample support all over the world. But if those are our motives, we have to adopt other methods.

13. The smaller nations of the world, the people who are neither in a position to start a world war nor in a position to stop one, will want much greater guarantees from the people concerned. They would not be satisfied even if the Soviet Union and the United States Government agreed amongst themselves to sign a protocol today forbidding the use of bacterial warfare and the use of poison gas. Even if those Governments were satisfied, the rest of the world would not be. The rest of the world will say: You have signed this protocol; we have seen many such protocols signed in the past; there is no telling that you will not break it tomorrow, and when you break this protocol—either of you—we shall be always amongst the sufferers and, being helpless people, will be amongst the greatest sufferers. Therefore, today, we the smaller nations of the world insist that we should get on to a stage where such guarantees can be given in a manner which will ease the tension in the world and dispel anxiety.

14. That being the case, we think that bacterial warfare, poison-gas warfare, the use of atom bombs, the use of unusual methods and the use of heavy armaments are all various sectors of one question, that question being that certain major Powers in the world, because of mutual fears and suspicions, are arming. I have no doubt they have their own reasons for arming; but, whatever their reasons, every time they add to their armaments the world trembles because it knows very well that these arms, after all, are meant to be used, and God knows how soon they are going to be used. Therefore, it is not necessary merely to sign papers today. It is necessary to take measures which will stop the arms race, which will stop the mounting tension and which will stop the stockpiling of instru-

conque, il est inutile aujourd'hui de leur demander de le ratifier. Il se peut que l'on donne satisfaction à certains en demandant aux Etats qui n'ont pas ratifié le protocole de le faire maintenant, mais je vous assure que des centaines de millions d'êtres humains estimeront insuffisante une invitation de ce genre. Ces centaines de millions de personnes ne seront pas convaincues que, ce protocole une fois signé, le monde connaîtra la paix.

12. C'est pourquoi les pays—dont le mien—qui, pendant encore longtemps, il me semble, ne pourront pas avoir les moyens matériels d'employer des armes bactériennes ou des gaz asphyxiants contre d'autres nations, ne peuvent qu'être les victimes de décisions de cette nature. On ne donnerait pas satisfaction à ces pays en signant ce protocole dix fois de suite, parce que nous avons vu violer cet instrument, parce que nous avons vu employer les gaz asphyxiants et parce que nous constatons que, dans l'avenir, il pourra être fait usage de l'arme bactérienne au cours de tout conflit de grande envergure, en dépit du protocole. Il y a donc entre les années 1925 et 1952 une différence qui mérite de retenir l'attention de ceux qui, comme vous, voudraient mettre fin à cette situation pour des raisons humanitaires. Si la délégation de l'Union soviétique ou une autre délégation s'inspire de ces motifs, elle trouvera beaucoup d'appui dans le monde entier. Mais, si ces motifs sont les nôtres, nous devons adopter d'autres méthodes.

13. Les petits pays, ceux qui ne sont pas plus en mesure de déclencher que d'arrêter une guerre mondiale, veulent que les Puissances de qui dépend le sort du monde leur donnent des garanties plus complètes. Ces pays ne s'estimaient pas satisfaits même si l'Union soviétique et les Etats-Unis se mettaient d'accord pour signer aujourd'hui un protocole interdisant l'emploi de l'arme bactérienne et celui des gaz asphyxiants. D'ailleurs, à supposer que ces pays se contentent d'une telle mesure, le reste du monde la jugerait insuffisante. Le reste du monde dirait: "Vous avez signé ce protocole, mais bien d'autres protocoles ont été signés dans le passé; rien ne nous dit que vous n'en violerez pas les dispositions dès demain; si le cas se produit, quel que soit le coupable, nous serons encore au nombre des victimes, et c'est nous qui, du fait que nous sommes sans défense, aurons le plus à souffrir de cette violation. C'est pourquoi nous, petits pays du monde, insistons aujourd'hui pour que les grandes Puissances donnent enfin des garanties de nature à diminuer la tension internationale et à dissiper l'anxiété qu'éprouve actuellement le monde."

14. Cela posé, nous considérons que la guerre bactérienne, la guerre par les gaz asphyxiants, l'emploi de la bombe atomique, des méthodes extraordinaires de guerre et des armements lourds ne constituent que les différents aspects d'un même problème fondamental, qui s'énonce ainsi: certaines grandes Puissances, mises par une crainte et une méfiance mutuelles, se livrent à la course aux armements. Je ne doute pas que chacune de ces Puissances n'ait de bons motifs, mais, quels que soient ces motifs, le monde tremble chaque fois que l'une d'elles ajoute une arme nouvelle à son arsenal de guerre, car, tout en ne sachant pas à quel moment on les utilisera, le monde n'ignore nullement que ces armes sont faites, après tout, pour servir. Il ne suffit donc plus aujourd'hui qu'un Etat appose sa signature à un

ments of death from achieving the proportions that it is achieving today. For that purpose, the hope of the world is pinned on the Disarmament Commission where this, as one of the various sectors of a total dangerous situation, should be dealt with in a manner which will create confidence.

15. We know very well that the Disarmament Commission has been moving extremely slowly and extremely unsatisfactorily. It has taken much too long, and there has been hardly any measure of agreement in the Disarmament Commission which should give any satisfaction to people all over the world. Nevertheless, we still think that there is a great deal of hard work that can be done there. If that effort fails, if the resolve of the people that the great Powers of the world should come to a peaceful understanding fails, let that failure take place in the right forum. Let it fail in the Disarmament Commission where the total problem will be studied and handled as the biggest major problem of the world today. Therefore, we have not the slightest hesitation in supporting any proposal that may be made that this—and indeed any other matter of this kind—should be referred to the Disarmament Commission to be dealt with there.

16. We want to add one more word, and that is that, if we support, as indeed we do, the proposal that this item should be referred to the Disarmament Commission, we do not do so for procedural ease. We do not do so in order to shirk our work here. In addition we make a very strong and earnest appeal, an appeal such as you would like to have made yourself and which you proposed to make under this item. We make the appeal to the Disarmament Commission to tackle this problem along with several others and come to a settlement whereby three things will be achieved: first, that this terrible arms race will stop; secondly, that the major Powers of the world will actually begin to share with the rest of the world the abhorrence of using arms of mass destruction; and thirdly, that the agreements arrived at will not be on paper only but will take a shape and form which will assure the major Powers as well as the rest of the world that there are practical checks on all the major Powers, checks not only for their own safety but for the peace and the safety of the rest of the world. If these three things can be achieved in the Disarmament Commission, we can sit back in the Security Council on this and other matters.

17. Therefore, I repeat, we strongly support referring this question to the Disarmament Commission not, as I said, in order to save ourselves work here or to shirk our responsibility here, but because we think that Commission is the forum where this matter should be taken up, along with other similar matters of equal importance and of great concern to the whole of the world.

traité; ce qu'il faut, c'est adopter des mesures qui empêcheront la course aux armements, la tension sans cesse croissante, l'accumulation d'instruments de mort de prendre les proportions terrifiantes que nous leur voyons aujourd'hui. Pour cela, le monde a placé son espoir dans la Commission du désarmement qui se doit de faire face à la situation actuelle, si lourde de périls divers, d'une manière qui rende aux peuples la confiance qu'ils ont perdue.

15. Hélas, nous le savons bien, les travaux de la Commission du désarmement n'ont guère progressé, et le résultat obtenu est des plus décevants. La Commission n'a déjà que trop perdu de temps; ses membres ne sont pour ainsi dire pas parvenus à s'entendre et à répondre aux aspirations des peuples. Nous croyons néanmoins qu'il ne faut pas renoncer à déployer dans ce domaine les efforts les plus grands. Si ces efforts demeurent vains, si ceux qui sont résolus à voir les grandes Puissances du monde aboutir à un accord pacifique échouent, que cet échec ait lieu devant l'organe approprié. Que cet échec se produise à la Commission du désarmement, qui étudiera et traitera l'ensemble du problème comme le plus important des grands problèmes qui se posent au monde d'aujourd'hui. Aussi, c'est sans hésitation aucune que nous appuyons toute proposition tendant à renvoyer à la Commission du désarmement cette question et toute autre question du même ordre.

16. Je veux ajouter que, si nous appuyons la proposition tendant à renvoyer ce point à la Commission du désarmement, ce n'est pas pour faciliter la procédure. Ce n'est pas pour nous dérober au travail que nous devons accomplir ici. En même temps, ne nous adoptons cette attitude, nous lançons un appel très pressant et très sincère, un appel semblable à celui que vous vouliez vous-même adresser et que vous voudriez voir lancer lorsque cette question aura été examinée. Nous invitons instamment la Commission du désarmement à examiner notamment ce problème et à aboutir à un règlement qui permettra d'atteindre les trois fins suivantes: il faut en premier lieu arrêter cette terrible course aux armements; en second lieu, faire en sorte que les principales Puissances mondiales commencent à partager le sentiment d'horreur que l'emploi des armes de destruction massive inspire à tous les hommes; en troisième lieu, garantir que les accords auxquels on parviendra n'existeront pas seulement sur le papier, mais seront de nature à convaincre les grandes Puissances aussi bien que le reste du monde que l'action de toutes les principales Puissances du monde connaît, sur le plan pratique, des restrictions qui ont pour objet de protéger, non seulement leur propre sécurité, mais encore la paix et la sécurité du reste du monde. Si la Commission du désarmement peut atteindre ces trois objectifs, il est loisible au Conseil de sécurité d'adopter à l'égard de cette question et de plusieurs autres l'attitude du simple spectateur.

17. C'est pourquoi, je le répète, nous appuyons chaleureusement la proposition tendant à renvoyer la question à la Commission du désarmement, non pas pour nous épargner du travail ou nous dérober aux responsabilités qui incombent au Conseil, mais parce qu'à notre avis la Commission du désarmement est l'organe devant lequel cette question doit être examinée avec d'autres questions analogues qui revêtent une importance égale et qui préoccupent si vivement le monde entier.

18. The PRESIDENT (*translated from Russian*): If I am not mistaken, all the members of the Security Council have spoken on the question under discussion. The USSR delegation, as the delegation which submitted the question before the Security Council, considers it essential to make the closing statement, as it wishes to give some explanation concerning the remarks made by several delegations and to reply to each of the slanderous inventions which were permitted in the course of the discussion.

19. Mr. GROSS (United States of America): I do not wish to make a statement at this moment, but, in view of the reference which the President has made to his intention, as representative of the Soviet Union, to make a concluding statement, I simply want to reserve the right of the United States delegation to reply to any statement which the representative of the Soviet Union may make and to which my delegation may feel it desirable to reply.

20. The PRESIDENT (*translated from Russian*): Naturally, under the rules of procedure and in accordance with the Council's practice, that is the right of every delegation.

21. Sir Gladwyn JEBB (United Kingdom): I wish to make a similar reservation to that just made by my United States colleague. I reserve the right to reply, if necessary, to any statement which, on my part, may be held to be slanderous in the speech which the representative of the Soviet Union is now going to make.

22. The PRESIDENT (*translated from Russian*): I shall confine myself to the same remark with regard to the statements of both the United Kingdom and the United States representatives. I can only add that there is a popular saying: "If the cap fits, wear it."

23. In its previous statement [579th meeting], the delegation of the UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS pointed out that it was precisely the existence of the Geneva Protocol, and the fact that the United Kingdom had ratified the Protocol, which had imposed upon it the undertaking not to use chemical or bacterial weapons, which restrained the United Kingdom from using these weapons during the Second World War, notwithstanding that at the time it had a large stock of chemical bombs at its disposal, as was officially announced by Churchill and confirmed by the United States representative at a previous meeting.

24. This shows how strong were the undertakings assumed under the Geneva Protocol. This positive fact demonstrates the usefulness and effectiveness of the Geneva Protocol in assuring the security of the peoples and in protecting them against the use of this weapon of mass destruction.

25. No allegations by the United States representative that the Geneva Protocol cannot prevent the use of bacterial and chemical weapons can erase this generally recognized and widely-known fact from the history of international relations.

18. Le PRESIDENT (*traduit du russe*): Tous les membres du Conseil de sécurité se sont prononcés sur la question dont nous sommes saisis. La délégation de l'Union soviétique, qui a proposé l'inscription à l'ordre du jour de la question que le Conseil de sécurité examine actuellement, juge indispensable de faire une déclaration à la clôture du débat afin d'apporter des précisions au sujet des observations de certains représentants et de répondre aux déclarations calomnieuses auxquelles certains membres du Conseil se sont laissé aller au cours du débat.

19. M. GROSS (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Je ne tiens pas à intervenir maintenant dans le débat, mais, comme le Président a dit qu'il avait l'intention, en sa qualité de représentant de l'Union soviétique, de faire une déclaration à la clôture du débat, je veux seulement réservé le droit que la délégation des Etats-Unis a de répondre à toute déclaration que le représentant de l'Union soviétique pourrait prononcer et qui, de l'avis de ma délégation, appelleraient une réplique.

20. Le PRESIDENT (*traduit du russe*): Il est évident que, conformément au règlement intérieur et à la procédure adoptée par le Conseil, ce droit appartient à chacune des délégations.

21. Sir Gladwyn JEBB (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Je tiens à formuler une réserve identique à celle que le représentant des Etats-Unis vient de faire. Je me réserve le droit de répondre, en cas de besoin, à toute allégation que je tiendrais pour calomnieuse dans le discours que le représentant de l'Union soviétique va prononcer.

22. Le PRESIDENT (*traduit du russe*): En ce qui concerne l'intervention du représentant du Royaume-Uni, je me bornerai à faire la même remarque que j'ai formulée au sujet de la déclaration du représentant des Etats-Unis. Je rappelai cependant à ce propos le proverbe populaire qui dit: "Qui se sent morveux..."

23. Dans sa déclaration précédente [579ème séance], la délégation de l'UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES a déjà cité un exemple qui tend à démontrer que c'est précisément l'existence du Protocole de Genève et le fait que ce protocole, ratifié par le Royaume-Uni, interdisait à ce pays d'employer l'arme chimique ou bactérienne, qui ont empêché le Royaume-Uni d'utiliser cette arme au cours de la deuxième guerre mondiale, bien que, comme l'a déclaré officiellement M. Churchill et comme le représentant des Etats-Unis l'a confirmé dans la déclaration qu'il a faite lors d'une séance précédente du Conseil de sécurité, le Royaume-Uni disposait à l'époque de réserves importantes de bombes chimiques.

24. C'est précisément ce qui a révélé le caractère obligatoire des engagements découlant du Protocole de Genève, ce qui a montré combien le Protocole de Genève servait la sécurité des nations et à quel point il contribuait à préserver les peuples du monde de l'emploi des armes de destruction massive.

25. Les déclarations du représentant des Etats-Unis selon lesquelles le Protocole de Genève ne saurait empêcher l'emploi des armes bactériennes et chimiques ne pourront bien entendu pas rayer de l'histoire des relations internationales ce fait connu du monde entier et généralement admis.

26. There is a second fact which is no less convincing. In September 1939, at the very beginning of the Second World War, the United Kingdom inquired of Germany whether it would observe the provisions of the Geneva Protocol prohibiting the use of chemical and bacterial weapons. As is known, Germany had finally acceded to the Geneva Protocol on 25 April 1929. In reply to the inquiry of the United Kingdom, Germany declared that it would observe the prohibition of the use of chemical and bacterial weapons provided for in the Geneva Protocol, on the condition of reciprocity. This historical fact also completely refutes the utter falsity and worthlessness of the United States representative's attempts to decry the Geneva Protocol.

27. These facts provide a concrete demonstration and confirmation of the force and effectiveness of this international agreement to the whole world. Even fascist Germany, at the very outset of the Second World War it had launched, when it was engaged in single combat with the United Kingdom, and despite all its plans for aggression and invasion, confirmed that it would observe the provisions of the Geneva Protocol.

28. These historical facts are such that they cannot be silenced, nor can they be forgotten or concealed by any of the present-day aggressors who are following in the footsteps of fascist Germany in the policy of aggression.

29. I should like to remind the United States representative of another well-known fact. But before doing so, I shall put a formal question to him. Did the statements by Germany and the United Kingdom, which I mentioned earlier, that they would abide by the provisions of the Geneva Protocol so long as they were not attacked with any of the weapons prohibited under that Protocol, in any way weaken the political, international and moral force of the obligations assumed by those two States under the Geneva Protocol? They certainly did not.

30. Further, I should like to remind the United States representative of a third fact, in case he has forgotten it. I hope, however, that he remembers that President Roosevelt made not one, but two formal statements in this connexion on behalf of the United States Government during the Second World War.

31. On 6 June 1942, President Roosevelt issued such a statement. That statement made it clear that in the event that the Japanese used poisonous substances in the war against China, the United States would take reprisals. A year later, on 9 June 1943, President Roosevelt made a similar statement at a press conference regarding reprisals by the United States if the Axis Powers used poisonous substances. I would ask the United States representative whether these statements by President Roosevelt could in any way weaken the obligations imposed by the Geneva Protocol prohibiting the use of poisonous substances and bacterial weapons.

26. Un autre fait que je me propose de citer n'est pas moins convaincant. En septembre 1939, c'est-à-dire au début même de la deuxième guerre mondiale, le Royaume-Uni a demandé à l'Allemagne si elle avait l'intention de respecter les dispositions du Protocole de Genève portant interdiction des armes chimiques et bactériennes. Comme on le sait, l'Allemagne avait donné son adhésion définitive au Protocole de Genève le 25 avril 1929. Répondant au Royaume-Uni, l'Allemagne a déclaré qu'elle respecterait l'interdiction de l'emploi des armes chimiques et bactériennes prévue par le Protocole de Genève, sur une base de réciprocité. Ce fait historique révèle lui aussi le caractère absolument faux et gratuit des tentatives que fait le représentant des Etats-Unis pour minimiser l'importance du Protocole de Genève.

27. Les faits que je viens de citer montrent clairement et confirment aux yeux du monde entier à quel point cet accord international est efficace et à quel point sa force obligatoire est reconnue. L'Allemagne fasciste elle-même a confirmé, au début de la deuxième guerre mondiale qu'elle avait elle-même déchaînée, c'est-à-dire au moment où elle ne faisait face qu'au Royaume-Uni, qu'elle respecterait les dispositions du Protocole de Genève malgré tous ses plans d'agression et d'invasion.

28. Ces faits historiques sont tels qu'ils ne peuvent être passés sous silence, oubliés ou dissimulés par aucun des agresseurs actuels, dont la politique d'agression suit les traces de l'Allemagne fasciste.

29. Il est un autre fait notoire que je peux rappeler au représentant des Etats-Unis. Toutefois, j'aimerais d'abord poser, à titre officiel, une question au représentant des Etats-Unis. Croit-il vraiment que les déclarations précitées de l'Allemagne et du Royaume-Uni selon lesquelles ces pays ne respecteraient les dispositions du Protocole de Genève qu'à la condition de ne pas être eux-mêmes victimes d'une attaque déclenchée au moyen d'une arme interdite dans le protocole, auraient affaibli tant soit peu la portée politique, internationale et morale des engagements que ces deux Etats ont assumés aux termes du Protocole de Genève? Non, la portée de ces engagements n'a été nullement affaiblie.

30. En outre, je rappelle au représentant des Etats-Unis un troisième fait, au cas où il n'y penserait plus ou l'aurait oublié. J'espère cependant qu'il se souviendra encore que le président Roosevelt a fait, pendant la deuxième guerre mondiale, non pas une, mais deux déclarations officielles de ce genre au nom du Gouvernement des Etats-Unis.

31. En effet, le président Roosevelt a publié une déclaration analogue le 6 juin 1942. Dans cette déclaration, il annonçait que si les Japonais avaient recours à des substances toxiques dans la guerre contre la Chine, les Etats-Unis prendraient les mesures de représailles voulues. Un an plus tard, le 9 juin 1943, le président Roosevelt, au cours d'une conférence de presse, a fait une déclaration pratiquement identique au sujet des mesures de représailles que les Etats-Unis adopteraient au cas où les Puissances de l'Axe utiliseraient des substances toxiques. Je demande au représentant des Etats-Unis s'il pense que les déclarations précitées du président Roosevelt auraient pu tant soit peu diminuer la force obligatoire du Protocole de Genève qui stipule l'interdiction de l'emploi des substances toxiques et de l'arme bactérienne?

32. There cannot be two answers to this question. There is only one answer. The statements by Churchill, Hitler and Roosevelt, to which I have referred, have not only not shaken or weakened the Geneva Protocol but, on the contrary, have emphasized still further the force, importance and international significance of the Protocol, the force and importance of the obligation to observe its provisions concerning the prohibition of chemical and bacterial weapons. The representative of Pakistan, Mr. Bokhari, following the lead of the United States representative, tried to cast doubt on the usefulness of the Protocol.

33. These, Mr. Bokhari, are specific historical facts attesting the usefulness of the Protocol at the height of the Second World War. I consider that the peoples of the world have a better knowledge of and appreciate this usefulness more than you do, particularly the peoples of those European countries who were threatened with the use of that criminal and shameful weapon. No such threat hung over your country.

34. In the light of these widely-known facts, the United States representative's attempts to make out that such statements and reservations render the Geneva Protocol ineffectual do not stand up to criticism. These attempts are demagogic from start to finish. They are designed merely to camouflage and justify the unwillingness of the present United States Government to ratify the Geneva Protocol itself, and its attempts to prevent other States from doing so. That is the purpose of the statement made by the United States representative, and these are his intentions. This policy of the United States goes against international law and against the conscience and honour of all civilized peoples. It is contrary to the interests of humanity as a whole.

35. I could also cite a fourth fact. Mr. Truman, who became the new President of the United States after President Roosevelt's death, also did not dare to violate the prohibitions of the Geneva Protocol. Mr. Truman did not use the weapons prohibited by the Geneva Protocol because he could not but be aware that any violation of the prohibitions contained in the Protocol would arouse the anger and indignation of all the peoples of the world and would brand him with everlasting shame. It was quite clear that Mr. Truman feared to go down in history as "President Gas" and "President Plague". That is a further proof of the strength and binding force of the provisions of the Geneva Protocol, which, as has already been said on several occasions, establishes important rules of international law binding alike on the conscience and actions of the nations.

36. On the other hand, it is general knowledge that even at the very end when Japan was on the brink of military catastrophe and was faced with imminent capitulation, President Truman used the atomic bomb against the peaceful and unarmed Japanese cities of Hiroshima and Nagasaki. That action alone brought untold suffering to many thousands of peaceful Japanese, to old people, women and children. I myself have seen some of those victims of the American atomic bomb.

32. Il ne peut y avoir deux réponses à cette question. Il n'y en a qu'une seule. Non seulement les déclarations précitées de Churchill, de Hitler et de Roosevelt n'ont en rien diminué ou affaibli le Protocole de Genève, elles en ont au contraire souligné encore la force obligatoire et l'importance internationale, la force et l'importance des obligations qui tendent à faire respecter les dispositions qui y sont contenues et qui ont trait à l'interdiction des armes chimique et bactérienne. M. Bokhari, représentant du Pakistan, a cherché à mettre en doute l'utilité du protocole, suivant en cela les traces du représentant des Etats-Unis.

33. Voilà, Monsieur Bokhari, les faits historiques, les faits concrets, qui démontrent l'utilité de ce protocole au milieu de la deuxième guerre mondiale. J'estime que les peuples du monde connaissent et comprennent mieux cette utilité que vous-même, surtout les peuples des pays d'Europe qui ont dû vivre sous la menace de cette arme criminelle et honteuse. Aucune arme de ce genre n'a jamais menacé votre pays.

34. Compte tenu de ces faits généralement connus, les manœuvres du représentant des Etats-Unis qui tendent à nous faire croire que les déclarations et les réserves de ce genre rendent le Protocole de Genève inefficace ne résistent à aucune critique. Ce sont là des manœuvres démagogiques. Elles visent uniquement à dissimuler et à justifier la décision prise par le présent Gouvernement des Etats-Unis de ne pas ratifier le Protocole de Genève et d'empêcher les autres Etats de procéder à cette ratification. Tel est l'objet de la déclaration prononcée ici par le représentant des Etats-Unis, telles sont les intentions qui l'animent. Cette politique des Etats-Unis est contraire au droit international, contraire à la conscience et à l'honneur de tous les peuples civilisés et aux intérêts de l'humanité tout entière.

35. Je peux citer un quatrième fait. Le nouveau Président des Etats-Unis, M. Truman, qui est devenu président après la mort de Roosevelt, n'a pas, lui non plus, osé enfreindre les interdictions contenues au Protocole de Genève. M. Truman n'a pas employé les armes interdites par le Protocole de Genève, car il ne pouvait pas ignorer que s'il enfreignait les interdictions énoncées dans ce protocole, il soulèverait la colère et l'indignation de tous les peuples du monde et serait marqué à tout jamais du sceau de l'infamie. Il était évident que M. Truman craignait de passer à la postérité comme "le Président des gaz asphyxiants" ou "le Président de la peste". Là encore se sont révélés la force et le caractère obligatoire des dispositions du Protocole de Genève, qui est devenu, comme je l'ai déjà longuement expliqué, une règle importante de droit international dont la force obligatoire pour les peuples est la même sur le plan moral et sur le plan de la pratique.

36. D'autre part, nul n'ignore que, tout à fait à la fin de la guerre, alors que le Japon se trouvait au bord de la catastrophe militaire et acculé à une capitulation inévitable, le président Truman a employé la bombe atomique contre deux villes pacifiques et désarmées, Hiroshima et Nagasaki. Ainsi, de terribles souffrances ont été causées à la population civile japonaise, à des milliers de vieillards, de femmes et d'enfants. J'ai personnellement eu l'occasion de voir quelques-uns de ces martyrs, victimes de la bombe atomique américaine.

37. All these facts are weighty and serious arguments in support of the force and significance of the provisions of the Geneva Protocol prohibiting the use of bacterial and chemical weapons. Herein lies the Protocol's international value and herein was, is and will be its international strength and usefulness.

38. In the light of these facts, the USSR delegation considers it essential to draw the Security Council's special attention to the widely-known fact that during the past few months, or in fact to date, the United States Government has not said one word against the use of bacterial weapons.

39. The question of bacterial weapons has been particularly engaging world public opinion for some months now, in fact since 22 February 1952, when the statement by Pak Hen En, Minister for Foreign Affairs of the People's Democratic Republic of Korea was first officially published. Soon after, on 24 February, an official statement was published on this question by the Minister for Foreign Affairs of the People's Republic of China in support of Pak Hen En's statement. Then, early in March — I believe on 8 March — there appeared a statement by Chou En-lai, Minister for Foreign Affairs of the People's Republic of China, concerning the use of bacterial weapons against the Chinese people by the United States armed forces in China, on Chinese territory.

40. Thus, many months have passed since then — February, March, April, May — and it is now the end of June. However, the United States Government has so far said not one word against the use of bacterial weapons. It refuses to condemn the use of this criminal method of warfare, regardless of what is happening in China and Korea. Up to this time it has made no statement, with or without qualification, that it will not use such weapons. The United States Government is keeping the silence of the grave on this question.

41. In a number of recent statements concerning bacterial weapons, Mr. Truman and Mr. Acheson have been unwilling to speak against the use of such weapons or to denounce this criminal method of waging warfare — irrespective of Korea and China. Mr. Truman and Mr. Acheson are not the only ones to keep silent on this question. United States Senators and Congressmen also keep silent. Not one of them has spoken against the use of this weapon. Not one of them so far has uttered one word in denunciation of this weapon.

42. All the candidates for the Presidency or Vice-Presidency of the United States are also silent on the question, even in the heat of the election campaigns and the quest for votes. None of these persons has said a word, with or without qualification, against the use of bacterial weapons in general and in principle, regardless of what went on or is going on in Korea.

43. Is the silence of United States politicians and military leaders on this important international question, which has a direct and immediate bearing on the problem of maintaining and strengthening peace and security, not significant, irrespective of events in Korea?

37. Tous ces faits constituent des preuves irréfutables de la force et de l'importance des dispositions du Protocole de Genève visant l'interdiction de l'emploi des armes bactériennes et chimiques. C'est à cet égard que le protocole a été, demeure et continuera d'être d'une grande utilité et d'une grande valeur sur le plan international, c'est à cet égard qu'il conservera sa force.

38. En conséquence, la délégation de l'URSS estime qu'il faut absolument rappeler au Conseil qu'au cours de ces derniers mois, le Gouvernement des Etats-Unis n'a pas fait une seule déclaration condamnant l'emploi des armes bactériennes.

39. L'attention de l'opinion internationale se porte sur la question des armes bactériennes depuis plusieurs mois déjà, et plus précisément depuis le mois de février, c'est-à-dire depuis la publication de la protestation officielle de la République populaire de Corée signée le 22 février dernier par M. Pak Hen En, Ministre des affaires étrangères de cette république. Cette protestation a été suivie le 24 février d'une déclaration du Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine qui appuyait la déclaration de M. Pak Hen En. Plus tard encore, au mois de mars, et plus précisément le 8 mars dernier, M. Chou En-lai, Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine, a publié une déclaration touchant l'emploi des armes bactériennes par les forces armées des Etats-Unis contre la Chine et contre le peuple chinois sur le territoire même de la Chine.

40. Ainsi donc, plusieurs mois se sont déjà écoulés — février, mars, avril et mai. Nous sommes actuellement au mois de juin. Et cependant, le Gouvernement des Etats-Unis n'a rien dit jusqu'ici pour condamner les armes bactériennes, qui sont des armes criminelles. Sans égard à ce qui se produit actuellement en Corée et en Chine, il a évité de condamner cette méthode de guerre criminelle. Il n'a toujours pas déclaré qu'il s'abstiendrait de faire usage de ces armes, que ce soit avec ou sans réserves. Le Gouvernement des Etats-Unis garde à ce sujet le silence le plus absolu.

41. Dans les nombreuses déclarations qu'ils ont faites au sujet des armes bactériennes, le président Truman et M. Acheson ont évité de se prononcer contre l'emploi de ces armes, ils n'ont pas condamné cette méthode de guerre criminelle — sans tenir compte de la Corée et de la Chine. M. Truman et M. Acheson ne sont pas les seuls à garder le silence à ce sujet. Il en est de même des sénateurs et des membres du Congrès des Etats-Unis. Aucun d'entre eux n'a pris la parole pour condamner ces armes. Ils n'ont rien fait pour condamner l'emploi des armes bactériennes.

42. Les candidats à la présidence et à la vice-présidence des Etats-Unis gardent eux aussi le silence à ce sujet, bien que la campagne électorale batte son plein et qu'ils cherchent à s'assurer tous les suffrages possibles. Aucun d'eux n'a rien dit pour s'opposer à l'emploi des armes bactériennes en général, sans égard aux événements qui se sont produits et qui se produisent encore en Corée.

43. Le silence que les politiciens et les militaires américains gardent au sujet de cette importante question internationale, qui intéresse directement le maintien de la paix et de la sécurité, n'est-il pas édifiant, sans tenir compte des événements de Corée?

44. The Security Council cannot, and has no right to, overlook this fact. In the interests of strengthening international peace and security it must express its weighty and authoritative opinion, that is to say, it must call on all States which have not yet ratified the Geneva Protocol or acceded to it, to do so without delay. Such is the proposal the adoption of which the USSR delegation urges.

45. In the light of all the facts that I have mentioned it is clear that only those who refuse to ratify the Geneva Protocol and are prepared to use bacterial and chemical weapons are capable of distorting and beclouding the historical reality, poisoning the international atmosphere with their lying and aggressive propaganda, and trying to bring into disrepute such an important international document as the Geneva Protocol. These shocking tactics, so dangerous to international peace and security, are being employed in the Security Council by the United States delegation.

46. It is obvious from the historical facts that I have cited, all of which occurred during the last quarter of a century, that all aggressors, even the fascist aggressors, have feared the indelible shame with which world public opinion and the peoples of the world have branded and will doubtless continue to brand any aggressor who takes it upon himself to use shameful, criminal and prohibited bacterial or chemical weapons and thereby violates the Geneva Protocol. The aggressors have always been frightened at the wrath and indignation of all the peace-loving peoples of the world against violators of the ban on bacterial and chemical weapons. The peoples of the world remember with anger and indignation the German imperialists and Kaiser Wilhelm, who first used gas against the French at Ypres in the First World War. Only today, the Security Council heard a statement about this from the French representative [581st meeting]. The French cannot forget this historical fact.

47. The fierce anger and indignation which consumed the peoples of the world after this barbarous act of German imperialism compelled statesmen and governments to conclude an international agreement for the prohibition of chemical weapons, to extend that prohibition to bacterial weapons — a step which was taken at Geneva on 17 January 1925, i.e., after the First World War and after the lessons of Ypres — and to make a solemn international promise not only to observe the provisions of the Geneva Protocol, but to exert every effort to induce all other States to accede to and ratify that international agreement.

48. During the discussion in this Council, the United States representative attempted to poison international relations and the international atmosphere by disseminating the aggressive theory that international agreements, and the Geneva Protocol in particular, were "ineffective" and "obsolete". He declared that "this is the year 1952, not the year 1925", that the reservations to the Geneva Protocol were a "fraud and a trick", that the Geneva Protocol was a "paper pledge", and so on and so forth. He tried in this way to poison the international atmosphere and to sow doubt about

44. Pour affirmer la paix et la sécurité des peuples, le Conseil de sécurité doit se prononcer avec autorité et inviter notamment tous les Etats qui n'ont pas ratifié le Protocole de Genève ou qui n'y ont pas adhéré à le faire sans délai. C'est précisément sur l'adoption d'une proposition de ce genre qu'insiste la délégation de l'Union soviétique.

45. Il ressort clairement de tous ces faits que ceux qui se refusent à ratifier le Protocole de Genève et qui sont prêts à employer les armes bactériennes et chimiques sont seuls à déformer la vérité historique, à obscurcir et à empoisonner l'atmosphère internationale au moyen de leur propagande mensongère et agressive, pour essayer d'enlever de sa signification à cet instrument international important qu'est le Protocole de Genève. C'est cette besogne répugnante et dangereuse pour la cause de la paix et de la sécurité internationales que la délégation des Etats-Unis accomplit au Conseil de sécurité.

46. Il ressort des faits que je viens de citer, faits qui appartiennent à l'histoire du dernier quart de siècle, que les agresseurs — y compris les agresseurs fascistes — craignaient la honte indélébile dont l'opinion publique mondiale et tous les peuples du monde ont stigmatisé et stigmatiseront sans doute toujours tout agresseur qui se permettrait d'employer les armes bactériennes ou chimiques, ces armes interdites, honteuses et criminelles, et qui violerait ainsi le Protocole de Genève. Les agresseurs craignaient et craignent encore la colère et l'indignation qu'inspirent à tous les peuples du monde épis de liberté ceux qui osent violer l'interdiction frappant l'emploi des armes bactériennes et chimiques. Les peuples du monde se rappellent avec colère et indignation les impérialistes allemands et le Kaiser Guillaume II qui ont été les premiers à employer des gaz contre les Français à Ypres, pendant la première guerre mondiale. Le représentant de la France au Conseil de sécurité a d'ailleurs traité de cette question aujourd'hui même [581^e séance]. Les Français ne peuvent oublier ce fait historique.

47. La colère et l'indignation terribles qu'a inspirées aux peuples du monde cet acte barbare de l'impérialisme allemand ont amené les hommes d'Etat et les gouvernements à conclure un accord international relatif à l'interdiction de l'arme chimique et à étendre cette interdiction à l'arme bactérienne — ce qui a été fait à Genève, le 17 janvier 1925, c'est-à-dire après la première guerre mondiale et après les leçons d'Ypres — ainsi qu'à s'engager solennellement, non seulement à observer rigoureusement les dispositions du Protocole de Genève, mais encore à déployer tous leurs efforts pour amener tous les autres Etats à adhérer à cet accord international et à le ratifier.

48. Au cours de nos débats, le représentant des Etats-Unis a cherché à envenimer les relations entre Etats et l'atmosphère internationale en général en propageant une théorie agressive d'après laquelle les accords internationaux, et notamment le Protocole de Genève, seraient "inefficaces" et "tombés en désuétude". Il a déclaré que "nous ne sommes pas en 1925, mais en 1952", que les réserves au Protocole de Genève constituent "une tromperie et une supercherie", que le Protocole de Genève n'est qu'"une déclaration sur le papier", etc. C'est ainsi qu'il a cherché à envenimer l'atmosphère

the principle of respect for international agreements and, in particular, for so important an international agreement as the Geneva Protocol, which has become an important rule of international law and international relations, "binding alike the conscience and practice of nations"—to quote the Protocol itself. This baneful activity, which is poisoning the international atmosphere, has already given results. One representative today, repeating the lesson he had learned, used the very words used by the United States representative, when he said that this is the year 1952, not the year 1925.

49. We can thus see how dangerous is this aggressive propaganda of the United States delegation against the strengthening of peace. It influences the least resolute and the weak and they begin to repeat it as gospel truth, although it is not the truth but the base propaganda of an aggressor endeavouring with phrases of this kind to camouflage his aggressive intention to foment war and to use prohibited weapons.

50. Not one of the representatives of the countries which have ratified the Geneva Protocol has denied the universally recognized and accepted fact that the Protocol is an important international agreement designed to strengthen peace and security and that the prohibition it contains against the use of chemical and bacterial weapons has become part of the system of international relations as an important and universally recognized rule of international law. They have all reaffirmed on behalf of their governments that their States will observe their obligations under the Geneva Protocol. This is an important result of the discussion in this Council, a result of great significance for the cause of peace. It is, if you will, a step forward along the path of strengthening international peace and security.

51. In his attempt to decry the Geneva Protocol, to defame it and bring it under suspicion, to bring under suspicion the obligations which States have assumed under that Protocol, the United States representative found himself in a far from splendid isolation. This is a most significant fact.

52. All this goes to show that the United States is playing an unpopular and dangerous game. The United States representative and his Government are making these statements in an attempt to poison the international atmosphere and to sow the seeds of doubt not only about the Geneva Protocol, but about international obligations in general. Such attempts and activities on the part of the United States Government require persistent and severe denunciation. The United States not only refuses to ratify the Geneva Protocol because of its aggressive policy, but at the same time endeavours to sow distrust and doubt of this instrument in other governments.

53. This pernicious and aggressive propaganda on the part of the ruling circles of the United States runs directly counter to the United Nations Charter. One of the weighty obligations of Member States under the

internationale, mettre en doute le principe du respect des accords internationaux et, en particulier, d'un accord aussi important que le Protocole de Genève, qui est devenu une règle essentielle tant en droit international qu' dans les rapports internationaux, et qui s'impose, ainsi que le dit le Protocole, "également à la conscience et à la pratique des nations". Cette activité déletère, qui envenime l'atmosphère internationale, a déjà donné certains résultats. Aujourd'hui, un membre du Conseil, qui semblait répéter une leçon apprise par cœur, a repris les paroles du représentant des Etats-Unis en disant que nous sommes maintenant en 1952 et non plus en 1925.

49. Voilà, Messieurs, le danger de la propagande à laquelle se livre le représentant des Etats-Unis, cette propagande agressive, dirigée contre l'affermissement de la paix. Il apparaît qu'elle agit sur ceux qui ont les nerfs faibles, sur ceux qui manquent de fermeté et qui commencent à la répéter comme une "vérité", alors que, loin d'être une vérité, c'est une propagande infâme menée par un agresseur qui, sous cette propagande, tente de dissimuler les intentions agressives dont il est animé, savoir, préparer la guerre et employer des armes interdites.

50. Aucun des représentants des Etats qui ont ratifié le Protocole de Genève n'a nié le fait connu et admis de tous que ce protocole est un accord international important, dont l'objet est d'affirmer la paix et la sécurité, et que l'interdiction de l'arme chimique et bactérienne qui y figure est devenue, dans les relations internationales, une règle de droit international importante et reconnue de tous. Au nom de leur gouvernement, tous ces représentants ont une fois de plus confirmé que leur gouvernement respectera les obligations qu'impose le Protocole de Genève. Ainsi, les débats qui se sont déroulés au Conseil de sécurité ont eu un résultat d'une importance considérable pour la paix. C'est, si vous le voulez, un pas en avant dans la voie de la paix et de la sécurité des peuples.

51. Lorsqu'il a essayé de minimiser l'importance du Protocole de Genève, de le dénigrer, de semer le doute au sujet de ce protocole et des engagements qui ont été contractés par les gouvernements signataires, le représentant des Etats-Unis s'est trouvé dans une solitude qui est loin d'être brillante. Cela est très significatif.

52. Tout ceci prouve que les Etats-Unis jouent un jeu qui n'est pas populaire et qui est dangereux pour la paix du monde. En exposant des considérations de cet ordre, le représentant des Etats-Unis et son gouvernement tentent d'envenimer l'atmosphère internationale et de susciter la méfiance, non seulement à l'égard du Protocole de Genève, mais, d'une façon générale, à l'égard des obligations internationales. Ces intentions et ces agissements du Gouvernement des Etats-Unis doivent être examinés avec la plus grande attention et être condamnés avec la plus grande sévérité. Les Etats-Unis qui, par suite de leur politique agressive, refusent de ratifier le Protocole de Genève, s'efforcent en même temps d'éveiller chez les autres gouvernements la méfiance et le doute à l'égard de ce protocole.

53. Cette propagande néfaste et agressive des milieux dirigeants des Etats-Unis est en contradiction flagrante avec la Charte des Nations Unies. Parmi les engagements auxquels les Etats Membres ont souscrit en

Charter is to establish conditions in which respect for the obligations arising from treaties and other sources of international law can be maintained. This obligation is set forth in the Preamble to the Charter, that is to say in the part where the Member of the United Nations state their determination to ensure such conditions.

54. The United States position on the Geneva Protocol, and the arguments used by the United States representative in the Council, show that the United States has adopted a policy of flagrant violation of its obligations under the Charter. Instead of helping to create conditions in which respect for the obligations arising from the Geneva Protocol may be maintained, the United States is doing the very opposite. It has taken the path of incitement to violation of an international agreement and the obligations deriving therefrom, of establishing conditions in which this agreement will be violated rather than observed. There can be no doubt but that the peoples of the world will angrily reject and denounce the attitude of the United States towards the Geneva Protocol.

55. The discussion on this question in the Security Council has shown that even the military allies of the United States, bound to it by the aggressive North Atlantic Treaty which the ruling circles of the United States have foisted upon them, refuse to follow the United States on this question. As I have pointed out, they, or at least the majority of them, have officially affirmed through their representatives in the Security Council that they will be faithful to the obligations devolving upon them under the Geneva Protocol.

56. The ruling circles of the United States should draw the proper conclusion from this fact and there is only one conclusion — that the peoples of the whole world have learned in our time to judge every international agreement by whether it contributes to the strengthening of peace and security, or whether it encourages the preparation and outbreak of war. This is the true criterion for determining the value and usefulness of international agreements. Every agreement, old and new, which could constitute the slightest obstacle to the preparation and waging of a new world war and to the use of weapons of mass destruction such as bacterial weapons, must be respected and observed. The obligations flowing from such an international agreement must be fulfilled. This is where the value and usefulness of these agreements lies, as I would like to point out for the information of the representatives who for unknown — and sometimes well known — reasons use sham arguments to underestimate the importance of the Protocol.

57. Thus, the United States ruling circles, having embarked on a policy of strength and preparedness for a new world war, are trying not only to detract from the Geneva Protocol and to prevent the United States assuming the undertakings incumbent on it as a signatory of the Protocol, but are inciting other Powers to disregard it. The United States is thereby blatantly violating both the United Nations Charter and its international obligations.

signant la Charte, l'un des plus importants est celui de créer les conditions nécessaires au maintien du respect des obligations nées des traités et des autres sources du droit international. Cette obligation est énoncée au Préambule de la Charte, c'est-à-dire dans la partie où les Etats Membres de l'Organisation se déclarent résolus à créer de telles conditions.

54. La position prise par le Gouvernement des Etats-Unis à l'égard du Protocole de Genève et les considérations que le représentant des Etats-Unis a fait valoir au Conseil de sécurité montrent que les Etats-Unis ont pris le parti de violer de la façon la plus flagrante cette obligation à laquelle ils ont souscrit aux termes de la Charte. Au lieu de contribuer à créer les conditions nécessaires au respect des obligations nées du Protocole de Genève, les Etats-Unis ont adopté une position diamétralement opposée. Ils incitent directement à enfreindre ce traité international et les obligations qui en découlent; ils ont entrepris de créer des conditions dans lesquelles ce traité serait violé et ne serait plus respecté. On peut être certain que les peuples du monde condamneront avec indignation la position des Etats-Unis à l'égard du Protocole de Genève.

55. Les débats qui ont eu lieu au Conseil sur cette question montrent que même les alliés des Etats-Unis, qui sont liés par les dispositions du Traité de l'Atlantique Nord, pacte agressif que leur ont imposé les milieux dirigeants des Etats-Unis, refusent de suivre en l'occurrence la voie tracée par les Etats-Unis. Comme je l'ai déjà indiqué, ils ont, du moins dans leur majorité, fait confirmer par leurs délégations au Conseil de sécurité leur fidélité aux obligations auxquelles ils avaient souscrit aux termes du Protocole de Genève.

56. Il serait bon que les milieux dirigeants des Etats-Unis en tirent la conclusion qui s'impose. Il n'y a qu'une seule conclusion possible: à notre époque, les peuples du monde entier ont appris à juger tous les traités internationaux selon qu'ils sont de nature à renforcer la paix et la sécurité ou, au contraire, à contribuer à la préparation et au déclenchement d'une guerre. Tels sont les critères de vérité sur la base desquels on détermine la valeur et l'utilité des accords internationaux. Il faut respecter tout accord, ancien ou récent, qui peut constituer un obstacle, un rempart, si faible soit-il, contre la préparation et le déclenchement d'une nouvelle guerre mondiale, qui peut empêcher l'emploi des armes de destruction massive et notamment de l'arme bactérienne. Il faut remplir les obligations qui découlent d'un traité international de cet ordre. Aux délégations qui, pour des raisons tantôt indéterminées tantôt parfaitement connues, tentent de découvrir des arguments fallacieux pour minimiser l'importance de ce protocole, je dirai que c'est précisément là qu'il réside la valeur et l'utilité de tels accords.

57. Aussi, non seulement les milieux dirigeants des Etats-Unis — qui ont adopté une politique de force et qui ont pris le parti de préparer une nouvelle guerre mondiale — essaient de discréditer le Protocole de Genève et d'esquiver les engagements que les Etats-Unis ont assumés en le signant, mais encore ils incitent les autres Etats à faire fi de ce protocole. Par là même, les Etats-Unis commettent une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et de leurs engagements internationaux.

58. The attempt of United States ruling circles to undermine respect for the Geneva Protocol might lead to serious consequences. It is a direct threat to international peace and security. It clearly shows a lack of respect for international agreements and obligations, and a disregard of the most elementary and generally accepted rules of international law. What is the purpose of this policy of disregard for international agreements, even for the most generally accepted among them, disregard for agreements which have become an integral part of international law and international behaviour, and of the conscience of the peoples? The purpose of this United States policy is to justify the violation of international agreements by the United States imperialists on the pretext that they are "obsolete" and "ineffective" or that they should be "studied and perfected". Meanwhile it is common knowledge that Mr. Truman withdrew the question of the ratification of the Geneva Protocol, in April 1947, on the pretext that it was "obsolete" on the one hand, and that it should be "studied" in order that it might be "perfected" on the other hand, as we were informed by the United States Press. Mr. Truman and the United States Government have been studying the Protocol for the past five years. But there have been no results so far. There is only one result — a policy of strength, of preparedness for a new world war and the preparation of weapons of mass destruction for use in that war. The contemporary aspirants to world domination do not want to be bound by any international agreements which would hamper them in their policy of aggression, of preparing and unleashing a new world war and of carrying out a policy of strength rather than one of peace.

59. It is general knowledge, and is no longer a secret to anyone, that the ruling circles in the United States already consider the United Nations Charter restrictive and unbearable. They signed it not in 1926, as was the case with the Geneva Protocol, but in 1946, and yet, the United Nations Charter is already considered by United States ruling circles as "obsolete", "ineffective" and "unbearable". Long ago, therefore, they embarked on a course of breaking down and violating the Charter on the excuse of "making it more effective" or "completing" it. One has only to recall the notorious "Uniting for peace" resolution¹ to see the practical results of this policy.

60. They violate the United Nations Charter on the excuse of "making it more effective". Effective for what? To conceal and justify a policy of aggression. It is common knowledge that the United Nations was set up so that international agreements could be drawn up, signed, ratified and their observance ensured in United Nations bodies and through the co-operation of its Member States.

61. All the organs of the United Nations are dealing with these matters, at least the principal ones. If we were to follow the path along which the United States

58. Les tentatives que font les milieux dirigeants de ce pays pour ébranler le respect du Protocole de Genève risquent d'entraîner de très graves conséquences, car elles mettent en danger la paix et la sécurité internationales. Il s'agit là d'un manque de respect manifeste à l'égard des traités internationaux, des obligations internationales et des règles du droit international les plus élémentaires et généralement reconnues. Quel est l'objet de cette politique de non-observation des accords internationaux, même de ceux d'entre eux qui sont le plus généralement reconnus, qui font désormais partie intégrante du droit international, qui s'imposent à la conscience des nations et qui régissent leur conduite sur le plan international? Cette politique des Etats-Unis vise bel et bien à justifier les violations des accords internationaux commises par les impérialistes américains sous prétexte que ces accords sont "périmés", peu efficaces", ou encore qu'il faut "les étudier et les améliorer". Il est notoire en effet qu'en avril 1947, M. Truman a empêché la ratification du Protocole de Genève, affirmant — selon la presse américaine — que ce protocole était "périme" et qu'il fallait "l'étudier" et "l'améliorer". Voilà cinq ans que le président Truman et le Gouvernement des Etats-Unis étudient ce protocole. Cependant, ces études n'ont encore donné aucun résultat. Elles n'ont eu pour aboutissement qu'une politique de force, de préparation d'une nouvelle guerre mondiale et de production d'armes de destruction massive destinées à être employés au cours de cette guerre. Ceux qui prétendent de nos jours à la domination mondiale et qui ont substitué une politique de force à la politique de paix ne veulent pas être liés par des accords internationaux qui risquent d'entraver leur politique d'agression, qui tend à préparer et à déchaîner une nouvelle guerre mondiale.

59. Ce n'est désormais un secret pour personne que les milieux dirigeants des Etats-Unis n'acceptent plus de se plier même aux dispositions de la Charte des Nations Unies qu'ils trouvent trop étroites. Or, cette Charte, ils l'ont signée en 1946, et non pas en 1926 comme c'était le cas pour le Protocole de Genève. Néanmoins, pour les milieux dirigeants des Etats-Unis, la Charte des Nations Unies est devenue "périme", "peu efficace" et "intolérable". C'est pourquoi ils ont depuis longtemps déjà pris le parti d'enfreindre et de violer cette Charte sous le prétexte qu'il fallait la rendre "plus efficace" et l'"améliorer". Pour se rendre compte des résultats concrets qu'a donnés cette politique, il suffit de rappeler à ce propos la fameuse résolution intitulée "L'union pour le maintien de la paix"¹.

60. Les Etats-Unis violent la Charte des Nations Unies, affirmant qu'il faut la rendre "plus efficace". Mais quelle serait la raison d'être de cette plus grande efficacité? Il s'agirait simplement de couvrir et de justifier la politique d'agression. On sait que l'Organisation des Nations Unies a été créée pour permettre aux Etats qui en sont Membres d'aboutir, devant ses organes et avec leur concours, à des accords internationaux, de signer ces accords, de les ratifier et d'honorer les obligations qui en découlent.

61. Telle est en effet la tâche de tous les organes de l'Organisation des Nations Unies, ou tout au moins de ses organes principaux. Si toutefois on suivait la voie

¹ See Official Records of the General Assembly, Fifth Session, Resolutions, resolution 377 (V).

¹ Voir les Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquième session, Résolutions, No 377 (V).

ruling circles are trying to push the United Nations and the entire world, then there would be no need for an international organization such as the United Nations or for the existence or the work of its organs. Of what use would it be for the Commission on Human Rights, for example, or the United Nations Disarmament Commission, or any other of the United Nations organs, to work for years, in the United Nations and with its co-operation, on various international agreements, to conclude such agreements and to sign them, only to announce that they are "ineffective" and "obsolete"? This is the path along which the United States is trying to lead the Security Council and the United Nations. This path is dangerous for peace and international security; to follow it would endanger international relations because it is arbitrary, dictatorial and would lead to an open and flagrant violation of international agreements. It leads to the non-observance and the breaking of assumed obligations, to the creation of a kingdom ruled by the law of the jungle, a system of international chaos in which the will of the aggressor and the right of the strong would be the only "criterion of the truth".

62. However, let not the United States imperialists, those contemporary pretenders to world domination, be deluded. The peoples of the world will never follow that path now.

63. At a previous [579th] meeting I spoke of the worthlessness of the United States representative's attempts to explain away the United States Government's refusal to ratify the Geneva Protocol by saying that it is no longer 1925 but 1952. These are not only worthless, but also clumsy explanations. They cannot conceal or hide the aggressive aims. Historical facts and the *Congressional Record* show that the United States position on the Geneva Protocol has remained unchanged throughout.

64. The United States representative passed over in silence the facts adduced in the USSR representative's statement. Yet these facts fully reveal the inconsistency of his arguments and show that the United States' refusal in the past to ratify the Geneva Protocol has been due primarily to its mistrust of other States and peoples, its intention to use chemical and bacterial weapons and to the pressure exerted by United States chemical concerns manufacturing such weapons. The line currently taken in the United States Press and the official statements by United States generals and politicians show that that situation has remained unchanged.

65. It should be pointed out, in this connexion, that a quarter of a century ago, honest voices were heard in the United States Congress in favour of ratification of the Geneva Protocol. For example, in January 1927 as can be seen from the *Congressional Record*, Mr. Burton, a member of the House of Representatives from Ohio, stated that if the United States did not ratify this agreement or protocol, it would be lacking in consistency and even fairness in its relations with other countries because the overwhelming majority of

dans laquelle les milieux dirigeants des Etats-Unis poussent l'Organisation des Nations Unies et le monde entier, une organisation de cette nature serait parfaitement inutile, et ses organes pourraient cesser de fonctionner. Pourquoi la Commission des droits de l'homme, par exemple, ou la Commission du désarmement perdraient-elles des années à élaborer, à l'Organisation des Nations Unies et avec son concours, des accords internationaux, à les conclure et à les signer, s'il fallait déclarer ensuite que ces accords sont "peu efficaces" et "périssables"? Voilà la voie dans laquelle les Etats-Unis cherchent à entraîner le Conseil de sécurité et l'Organisation des Nations Unies. C'est une voie dangereuse pour la paix et la sécurité internationales. C'est une voie dangereuse pour les relations internationales, une voie qui mène droit à l'arbitrage, au *diktat*, aux violations ouvertes et grossières des accords internationaux et des obligations en vigueur; en la suivant, on risquerait d'instaurer dans le monde la loi de la jungle, de créer un chaos international et d'amener une situation où la volonté de l'agresseur et le droit du plus fort seraient le seul "critère de la vérité".

62. Que les impérialistes américains, qui aspirent aujourd'hui à la domination mondiale, ne se fassent pas d'illusions. Les peuples du monde ne les suivront jamais dans cette voie.

63. Lors d'une précédente séance [579ème séance], j'ai déjà dit que les efforts faits par le représentant des Etats-Unis pour expliquer le refus de son gouvernement de ratifier le Protocole de Genève, en affirmant qu'on n'était plus en 1925, mais en 1952, étaient voués à l'échec. Non seulement ces explications sont dépourvues de fondement, mais encore elles sont maladroites. Ils ne peuvent ni dissimuler ni voiler leurs visées agressives. L'histoire et les archives du Congrès démontrent qu'il n'existe aucune différence entre la position que les Etats-Unis ont adopté à l'égard du Protocole de Genève dans le passé et celle qu'ils adoptent à l'heure actuelle.

64. Le représentant des Etats-Unis a passé sous silence tous les faits cités dans la déclaration du représentant de l'URSS. Or, ce sont précisément ces faits qui révèlent pleinement l'incohérence des arguments du représentant des Etats-Unis et qui démontrent que la méfiance à l'égard des autres Etats et des autres peuples, l'intention d'employer l'arme chimique et bactérienne et l'opposition des trusts chimiques des Etats-Unis, fabricants de cette arme, ont été la raison principale pour laquelle les Etats-Unis ont refusé de ratifier le Protocole de Genève dans le passé. Les communiqués publiés de nos jours dans la presse américaine et les déclarations officielles des généraux et des hommes d'Etat américains démontrent qu'au fond ces raisons n'ont pas changé aujourd'hui.

65. Il faut rappeler ici qu'à cette époque, c'est-à-dire il y a vingt-cinq ans, certaines voix honnêtes se sont cependant fait entendre au Congrès des Etats-Unis en faveur de la ratification du Protocole de Genève. Ainsi, il ressort des procès-verbaux du Congrès qu'en janvier 1927, M. Burton, membre de la Chambre des représentants pour l'Etat d'Ohio, a déclaré que, si les Etats-Unis ne ratifiaient pas cet accord ou ce protocole, ils feraient preuve d'un manque de logique et d'iniquité dans leurs relations avec les autres pays, car la majo-

civilized nations were opposed to the use of poison gas. Exposing the persons who were thwarting ratification, Burton said that to his great regret the American Legion, at its convention in Philadelphia a short time before, had condemned the Geneva Protocol of 1925, and that prominent members of that organization were actively supporting the use of poison gas and chemical substances. He drew attention to the propaganda in favour of chemical warfare which was clearly heavily financed and very active.

66. Referring to the *Washington Post* of 28 November 1926, in which it was reported that the most active propaganda against ratification of the Geneva Protocol was being conducted by the American Legion, Congressman Burton quoted a passage from that newspaper to the effect that the propaganda was being conducted in the name of the American Legion, but not by the Legion itself. It was being directed by a private advertising firm, which had been hired by an organization of industrialists and chemists. Liaison between the American Legion and the industrialists and chemists was assured by Colonel Thomas Taylor who conducted much of the propaganda against the Protocol concerning poison gas.

67. Colonel Taylor was the director of the National Legislative Committee of the American Legion. He was also Treasurer of the National Association for Chemical Defense, the organization which was financing the propaganda campaign. It is clear from this extract from a paper published at the time that chemical and industrial concerns in the United States were the main opponents of the Geneva Protocol at that time. To please them, the United States Government refused to ratify the Geneva Protocol.

68. Can we really say that the situation has changed since then? Can we really say that the industrial and chemical concerns are not the masters of this country now? They decide the question of war or peace. Consequently, they are still the main opponents of ratification of the Geneva Protocol, and that explains why the United States Government and Congress are refusing to ratify the Protocol now. Those who opposed ratification in 1926 quoted the opinion of the military experts of that time and with cynical frankness announced their intention of using chemical gases and gave this as their "argument" for refusing to ratify the Protocol. For example, we see from the *Congressional Record* of 9 December 1926 that Senator Tyson, in speaking against ratification of the Geneva Protocol, stated that the United States was continuing to produce gas shells and preparing to use gas. If it was not allowed to use gas, all the gas shells would be useless and the United States would have to replace them with other types of shells and would lose much more time producing those shells than it had taken to prepare the gas shells. If the United States embarked on a war without gas, it would be at least 20 to 30 per cent more costly, and very much more equipment would be required.

rité écrasante du monde civilisé était opposée à l'utilisation de gaz asphyxiants. Démasquant ceux qui sabotaient la ratification, M. Burton a déclaré qu'il était profondément regrettable qu'au cours de son récent Congrès de Philadelphie, l'American Legion ait condamné le Protocole de Genève de 1925 et que les dirigeants de cette organisation aient activement appuyé un recours aux gaz asphyxiants et aux substances chimiques. M. Burton a attiré l'attention sur la propagande en faveur de la guerre chimique, propagande fort active et qui bénéficiait d'un appui financier certain.

66. Se référant à un article paru dans le *Washington Post* du 28 novembre 1926 et d'après lequel c'était l'American Legion qui se livrait à la propagande la plus active contre la ratification du Protocole de Genève, M. Burton a cité un passage de ce journal indiquant que cette propagande se faisait au nom de l'American Legion, mais non par cette organisation elle-même. Cette propagande était dirigée par une firme publicitaire privée, engagée par un groupement d'industriels et de chimistes. La liaison entre l'American Legion, d'une part, et les industriels et chimistes, d'autre part, était assurée par le colonel Thomas Taylor, qui était chargé de la majeure partie de la propagande dirigée contre le protocole relatif aux gaz asphyxiants.

67. Le colonel Taylor était le directeur du Comité législatif national de l'American Legion ; il était également trésorier de l'Association nationale de défense chimique, organisation qui finançait cette campagne de propagande. Il ressort de cette information publiée à l'époque que les trusts chimiques et industriels des Etats-Unis étaient alors les principaux adversaires du Protocole de Genève. C'est pour leur donner satisfaction que le Gouvernement des Etats-Unis s'est alors refusé à ratifier le protocole.

68. Mais la situation a-t-elle changé depuis? N'est-il pas vrai en effet que les trusts industriels et chimiques sont toujours les maîtres de ce pays? Ce sont eux qui décident de la paix et de la guerre. Ces trusts sont donc toujours, comme par le passé, les adversaires de la ratification du Protocole de Genève. C'est pour cette raison que le Gouvernement et le Congrès des Etats-Unis se refusent encore aujourd'hui à ratifier le protocole. Se fondant sur l'opinion des experts militaires de l'époque, les adversaires de la ratification déclaraient déjà en 1926, avec une franchise cynique, qu'ils avaient l'intention d'employer les gaz asphyxiants, et c'est par de tels "arguments" qu'ils expliquaient leur refus de ratifier le protocole. Ainsi, par exemple, on peut retrouver dans les procès-verbaux du Congrès une déclaration que le sénateur Tyson a faite le 9 décembre 1926 pour s'élever contre la ratification du Protocole de Genève. Le sénateur Tyson a déclaré que les Etats-Unis avaient fabriqué jusqu'alors des obus à gaz asphyxiants et s'étaient préparés à employer les gaz. Si l'on interdisait aux Etats-Unis d'employer ces gaz, leurs obus deviendraient inutiles et il faudrait les remplacer par des obus d'un autre type; on perdrait ainsi beaucoup plus de temps pour mettre au point et pour fabriquer ces nouveaux obus qu'il n'en avait fallu pour fabriquer les obus à gaz asphyxiants. Si les Etats-Unis entraient en guerre sans les gaz, leurs dépenses s'en trouveraient accrues d'au moins 20 à 30 pour 100; ils auraient en outre besoin de beaucoup plus d'équipement.

69. The Senator added that he could see no reason or justification for accepting the Geneva Protocol. One of the representatives here said that he did not know the real reason why the United States did not ratify the Protocol. Here is the real reason why the United States did not ratify the Geneva Protocol at that time. You can find the passages I referred to in the *Congressional Record*. Let us turn, however, to the statements of contemporary politicians and military men in the United States. I have before me a statement by Major General Bullene, the well-known Chief of the Army Chemical Corps. Speaking in Chicago at the annual conference of the Chemical Association and the Armed Forces in May 1952, he stated that chemical weapons were anti-personnel weapons, i.e., weapons used against human beings and that, unlike incendiary bombs, they generally caused very little material damage. They were cheap and effective weapons and did not cause any irreparable material losses. They could accomplish what destructive weapons could not. If underground fortresses and air raid shelters could not be protected by a complicated system of air intakes, they too would be vulnerable to chemical weapons.

70. Such are the explanations and intentions of the head of the United States Chemical Warfare Services. This is why he is preparing for chemical warfare and getting ready to use the chemical weapons banned by the Geneva Protocol. They are cheaper, more effective, and more convenient for murderers and aggressors. It is possible to kill more people with chemical weapons and not only to kill people on the field of battle and at the front, but also to kill them in air raid shelters and gas shelters. That is to say, to kill the peaceful inhabitants, old people, women and children.

71. These are the objectives, plans and intentions of the United States politicians and military men of today.

72. Is there really any difference between Senator Tyson's statement in 1926 or 1927 and General Bullene's statement in May 1952? There is no difference: both of them are dreaming of killing as many people as possible with chemical weapons and other weapons of mass destruction. I ask the United States representative: How have circumstances changed between 1925 and 1952? In the light of the concrete facts I have mentioned there is no change. The circumstances are exactly the same. The policy of the United States Government with regard to the Geneva Protocol is the same then and now.

73. There is therefore no difference between circumstances in 1925 and 1926 and circumstances in 1952. There is but one difference to be noted: in 1926 the United States Congress included men like Burton, few though they were. Today only men like Tyson are left. Even the Tysons of that time, however, were more honest. They did not play at hide and seek and did not deceive the American people and public opinion. They called a spade a spade and openly declared: "We are not ratifying the Geneva Protocol because we do not trust other States and nations, because we are preparing to use this prohibited weapon, since more people

69. Le sénateur Tyson a ajouté qu'il ne voyait aucune raison pour adopter le Protocole de Genève. Un des membres du Conseil a dit qu'il ne savait pas en réalité pourquoi les Etats-Unis n'avaient pas ratifié le Protocole de Genève. Voilà la vérité sur ce point. Voilà les raisons véritables pour lesquelles les Etats-Unis n'ont pas ratifié, à l'époque, le Protocole de Genève. Ceci ressort des procès-verbaux officiels du Congrès. Examinons maintenant les déclarations des politiciens et des militaires américains d'aujourd'hui. J'ai par exemple devant moi une déclaration du général de division Bullene qui commande, comme on le sait, les services de la guerre chimique de l'armée des Etats-Unis. A la réunion annuelle que l'Association chimique a tenue à Chicago en mai 1952, le général Bullene a déclaré que l'arme chimique est une arme antipersonnel, c'est-à-dire qu'elle est employée contre les hommes; contrairement aux bombes incendiaires, cette arme ne cause en général aucun dommage matériel. C'est une arme peu coûteuse et efficace qui ne cause aucun dommage matériel irréparable. Elle peut faire ce que ne peut pas faire une arme destructive. Si les fortifications souterraines et les abris antiaériens ne sont pas protégés au moyen d'un système complexe de canalisations d'air, ils seront eux aussi vulnérables à l'arme chimique.

70. Telles sont les explications du chef des services chimiques de l'armée des Etats-Unis et les raisons pour lesquelles il se prépare à recourir à la guerre chimique et à employer l'arme chimique interdite par le Protocole de Genève. Cette arme est moins chère, plus efficace, plus avantageuse pour les assassins, pour les agresseurs; elle permet de tuer plus de gens, et de les tuer, non seulement sur le champ de bataille, sur le front, au combat, mais dans les abris antiaériens et dans les abris contre les gaz. En d'autres termes, cette arme permet de tuer la population pacifique, c'est-à-dire les femmes, les vieillards et les enfants.

71. Tels sont les objectifs, les plans et les intentions des politiciens et des militaires américains d'aujourd'hui.

72. Y a-t-il une différence quelconque entre les déclarations de Tyson en 1926 ou en 1927 et celles de Bullene en 1952? Non, il n'y en a aucune. L'un et l'autre rêvent de tuer le plus grand nombre possible de gens au moyen de l'arme chimique et d'autres armes de destruction massive. Je demande au représentant des Etats-Unis quelle différence il y a entre la situation de 1925 et celle de 1952. Il ressort des faits précis que je viens de citer que la situation n'a pas changé, non plus que la politique des Etats-Unis à l'égard du Protocole de Genève.

73. Ainsi, il n'y a aucune différence entre ce qui se passait en 1925 ou en 1926 et ce qui se passe en 1952, si ce n'est qu'en 1926 le Congrès américain disposait, bien qu'elles fussent rares, de personnes ayant les qualités de M. Burton. Aujourd'hui, le Congrès n'a que des Tyson. Mais même les Tyson de l'époque étaient plus honnêtes qu'aujourd'hui. Ils ne faisaient pas de prestidigitation, ils ne trompaient pas le peuple américain et l'opinion publique. Ils appelaient les choses par leur nom et déclaraient franchement: "Nous ne ratifions pas le Protocole de Genève parce que nous ne faisons pas confiance aux autres Etats et aux autres

can be killed by its means, and because the American chemical and industrial monopolies are afraid of losing the source of the tremendous profits which they receive from trade in this deadly weapon."

74. That is how the Tysons spoke in those days. The United States politicians of the present day think and act the same, but try to conceal their aggressive activities under a stream of lies and slanders against the USSR.

75. Hence, the facts I have quoted show that there is not the slightest difference between the United States attitude to the Geneva Protocol in 1925-1926 and its attitude today. Nothing in this attitude has changed, but the world has changed in this quarter of a century, and not to the advantage of aggressors. Thus they do not risk making such cynical statements as did the Tysons of that time. They are attempting to bring in darkness at noon and to drag in a series of fabricated pretexts and explanations. Not one of these explanations, however, is convincing; on the contrary, each of them clearly reveals its authors and exposes the utter worthlessness of their arguments.

76. All this provides confirmation that the policy of aggression and the policy which serves the interests of the great monopolies — those blood-thirsty merchants of death — constituted and still constitute the chief reason for the United States refusal to ratify the Geneva Protocol.

77. In the heat of the argument the United States representative inadvertently, it would seem, let fall the statement [579th meeting] that the Geneva Protocol was a "well-motivated document". This reservation of his merely confirms the correctness of the USSR delegation's position in urging that the Security Council should appeal to all States to accede to and ratify this "well-motivated document" which has become a rule of international law, binding alike on the practice and the conscience of nations.

78. While voluntarily or involuntarily acknowledging the Geneva Protocol to be a "well-motivated document", the United States representative is at the same time making every effort to disparage it. To this end he attempted to advance yet another argument, presenting it as something new. He spoke about control and repeated in that connexion the statement which Mr. Cohen, the United States representative in the Disarmament Commission, has been making day after day. In the Disarmament Commission Mr. Cohen has already acquired the habit of uttering three words — "control is essential" and then considering that everything has thereby been proved and demonstrated. Mr. Gross repeats that method in the Security Council. However, this question is certainly not the invention of contemporary United States politicians. Let us look at certain documents, official documents.

79. It is well known, for example, that in September 1921, the United States Secretary of State, Mr. Hughes, proposed the provisional agenda for the Washington Disarmament Conference. In that agenda, proposed by the United States Government, was

peuples, parce que nous nous préparons à employer cette arme interdite qui permet de tuer un plus grand nombre de gens et enfin parce que les trusts chimiques et industriels américains ont peur de perdre cette source de gros bénéfices qu'est le commerce de ces armes mortelles."

74. C'est ce que disaient les Tyson de l'époque. Les politiciens américains d'aujourd'hui pensent et agissent de même, mais ils essayent de dissimuler leurs agissements agressifs dans un torrent de mensonges et de calomnies dirigés contre l'Union soviétique.

75. Il ressort donc des faits que je viens d'indiquer que l'attitude des Etats-Unis à l'égard du Protocole de Genève n'a nullement changé de 1925-1926 à 1952. Rien n'a changé au cours du dernier quart de siècle, sauf le monde. Or, le monde n'a pas changé à l'avantage des agresseurs. C'est pourquoi ces derniers ne veulent plus courir le risque de faire des déclarations aussi cyniques que celles des Tyson de l'époque. Ils essaient de donner le change et inventent l'un après l'autre de nouveaux prétextes et de nouvelles explications. Mais aucune de ces explications n'est convaincante; au contraire, chacune d'elles dénonce ses auteurs et montre combien elle est injustifiable.

76. Tout ceci confirme que la politique d'agression et le désir de servir les intérêts des trusts — ces marchands de mort assoiffés de sang — étaient et sont encore à l'origine du refus que les Etats-Unis ont opposé à la ratification du Protocole de Genève.

77. Dans le feu de la polémique, le représentant des Etats-Unis a laissé échapper — probablement involontairement — une phrase [579ème séance] dans laquelle il a dit que le Protocole de Genève est un "document qui s'inspire de bonnes intentions". Cet aveu ne fait que confirmer le bien-fondé de l'attitude de la délégation de l'URSS qui insiste pour que le Conseil de sécurité invite tous les Etats à adhérer à ce "document qui s'inspire de bonnes intentions" et à le ratifier, pour en faire une règle du droit international ayant force obligatoire pour tous les peuples, sur le plan pratique comme sur le plan moral.

78. Tout en reconnaissant bon gré mal gré que le Protocole de Genève est un "document qui s'inspire de bonnes intentions", M. Gross s'efforce néanmoins de minimiser l'importance de cet instrument. Il a essayé à cette fin de présenter un autre argument qu'il a qualifié de nouveau. Il nous a parlé ici d'un contrôle. Il nous a répété au sujet du contrôle ce que répète tous les jours M. Cohen, représentant des Etats-Unis à la Commission du désarmement. M. Cohen a en effet pris l'habitude de répéter à la Commission du désarmement que "le contrôle est indispensable", estimant que tout a été prouvé et que tous les arguments ont été avancés. Aujourd'hui, au Conseil de sécurité, M. Gross emploie la même méthode. Mais cette question n'a nullement été inventée par les hommes politiques actuels des Etats-Unis. Voyons les documents; il s'agit de documents officiels.

79. On sait, par exemple, qu'au mois de septembre 1921, M. Hughes, Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, a proposé un ordre du jour provisoire à la conférence réunie à Washington pour étudier la réduction des armements. Dès cette époque, cet ordre du jour, pro-

included, even then, the following item: "The right of control over new means of warfare".

80. At the meeting of the Conference on 23 November 1921, Mr. Hughes proposed that a sub-committee composed of the representatives of the various States attending the Conference should be set up to study and report on the question of using poison gases. The report submitted by the sub-committee stated that the only real restriction would be entirely to prohibit the use of gas (above all against non-combatants). On the basis of that statement agreement was reached on prohibiting the use of chemical weapons and an appropriate article was included in the Washington Treaty of 1922.

81. In 1923, at the fifth International Conference of American States, an agreement was concluded prohibiting the use of chemical weapons; it was adopted by seventeen American States. Then, in 1925, the Geneva Protocol was signed.

82. All these international agreements and, in particular, of course, the Geneva Protocol, introduced into the system of international relationships strict international legal standards ensuring the prohibition of chemical and bacterial weapons, which were binding on all peoples. Thus the question of control is not a new one. The fact that it had not been settled did not prevent the conclusion of international agreements for prohibition at that time.

83. In view of this generally accepted international rule the Security Council should call upon all States to adhere to and ratify the Geneva Protocol. Does this mean that this is the extent of its task? By no means. The arguments used by the United States representative, in an effort to cover up the refusal to ratify, are false, and his references to the need for control and the need for the preparation of a fuller international agreement on the prohibition of all types of weapons of mass destruction, irrelevant.

84. If the United States really is in favour of such an agreement, then why does it refuse to ratify the Geneva Protocol? One of the representatives here quite rightly asked this question today. Would ratification of the Geneva Protocol and compliance with its provisions prevent governments which are members of the Disarmament Commission, and the United Nations, from continuing their work on a system of control and on a more complete international agreement? No, it would not prevent them at all; on the contrary, the Security Council's call to all the nations to accede to and ratify the Geneva Protocol not only would not prevent, but to a large extent would expedite the drafting of a more perfect international instrument for the prohibition of every type of weapon of mass destruction.

85. My statement has unfortunately gone on too long and I shall be deprived of the possibility of replying to the French representative's remarks. I merely wish to draw attention to the fact that the French representative stated [581st meeting] that, although he was the representative of a country which has signed and ratified the Geneva Protocol, he was not offended by

posé par le Gouvernement des Etats-Unis, comprenait la question suivante: "Droit de contrôle sur les armes nouvelles".

80. A la séance que la Conférence a tenue le 23 novembre 1921, M. Hughes a proposé de créer un sous-comité composé des représentants des divers pays qui participaient à la Conférence et de charger ce sous-comité d'étudier la question de l'emploi des gaz asphyxiants et de faire rapport à ce sujet. Dans son rapport, le sous-comité a déclaré que la seule limitation qui puisse être suivie d'effet consisterait à interdire absolument l'emploi des gaz et, avant tout, leur emploi contre la population civile. Conformément à cette conclusion, la Conférence a abouti à un accord sur l'interdiction de l'emploi de l'arme chimique et elle a incorporé un article approprié à l'Accord de Washington de 1922.

81. En 1923, à la cinquième Conférence internationale des Etats américains, un accord interdisant l'emploi de l'arme chimique a été conclu et accepté par dix-sept Etats américains. En 1925, le Protocole de Genève a été signé.

82. Tous ces traités internationaux et, au premier chef, le Protocole de Genève ont établi dans le domaine des traités internationaux une règle impérieuse de droit international, interdisant les armes chimiques et bactériennes, règle qui est devenue obligatoire pour tous les peuples. Ainsi, la question du contrôle n'est pas nouvelle. A cette époque, la question n'a pas été résolue, mais cela n'a pas empêché la conclusion d'un accord international relatif à l'interdiction.

83. Se fondant sur cette règle internationale admise par tous, le Conseil de sécurité doit inviter tous les Etats à adhérer au Protocole de Genève et à le ratifier. Cela signifie-t-il qu'il faudra s'en tenir là? Nullement. Le représentant des Etats-Unis recourt à des arguments fallacieux quand il dit qu'il est indispensable d'établir un contrôle et d'élaborer un accord international plus satisfaisant pour interdire toutes les armes de destruction massive.

84. Si tel est l'objectif que visent les Etats-Unis, pourquoi refusent-ils de ratifier le Protocole de Genève? C'est à juste titre qu'un membre du Conseil a aujourd'hui posé cette question. La ratification du Protocole de Genève et le respect des obligations qui en découlent empêchent-ils dans quelque mesure que ce soit les Etats membres de la Commission du désarmement et l'Organisation des Nations Unies de continuer à élaborer un système de contrôle et à mettre au point des accords internationaux plus satisfaisants? Non; en invitant tous les Etats à adhérer au Protocole de Genève et à ratifier ce protocole, le Conseil de sécurité, loin de retarder l'élaboration d'un instrument international plus satisfaisant qui interdira toutes les armes de destruction massive, favorisera dans une large mesure cette élaboration.

85. Je regrette que mon intervention ait été un peu longue et qu'il ne me soit plus guère possible de répondre en détail aux observations du représentant de la France. Je voudrais simplement faire allusion au fait suivant: le représentant de la France a dit [581^e séance] que les observations du représentant des Etats-Unis au sujet des réserves formulées ne lavaient nulle-

the United States representative's remarks concerning reservations.

86. Nobody is surprised that the French representative should not be offended by any of the United States representative's remarks. But this is not the point; the point is that the United States Government has so far made no official statement as to whether or not it intends to abide by the Geneva Protocol, and that it has failed to condemn the weapons prohibited by that Protocol. The point is that it is clear from the statements of the French and United States representatives that the United States and France have adopted different positions on this concrete matter: while the United States refuses to ratify the Geneva Protocol and is, to all intents and purposes, inciting other countries to violate and disregard it, the French representative again today officially reaffirmed his country's loyalty to the Protocol and stated that the French Government will continue to fulfil its obligations under it. This is the essential point, and not whether the French representative is offended or not. I draw the attention to this fact not only of the French and United States representatives, but of all the members of the Security Council.

87. The French representative tried to explain that it is difficult for him to support the USSR draft resolution [S/2663] because the authors of this resolution are allegedly also the authors of the accusation that the United States Government is allowing its troops to use bacterial weapons. I do not wish to dwell on this matter in detail, but would merely like to say that he is simply repeating verbatim the slanderous words of the United States representative. The United States representative's statement, however, is mendacious and pure fiction. One need only consult the Security Council and United Nations documents to see how false and slanderous those statements are.

88. It is universally known that on 22 February last the Minister for Foreign Affairs of the People's Democratic Republic of Korea officially protested against the use of bacterial weapons. Following this, on 24 February, Chou En-lai, Minister for Foreign Affairs of the People's Republic of China made a statement in support of that protest. A short time later, on 8 March, Chou En-lai published his statement protesting against the use of bacterial weapons against the Chinese people by United States armed forces in China.

89. These three documents were available to all the members of the Security Council, including the French representative, and they show that the accusations against the United States were advanced as early as February. Notwithstanding this documentary proof, however, the United States representative is distorting the facts and is trying slanderingly to maintain that these accusations were launched by the Soviet Union. This contention bears no resemblance to reality and is pure imagination from beginning to end.

ment froissé, alors que son pays est un de ceux qui ont signé et ratifié le Protocole de Genève.

86. Nul ne s'étonnera que le représentant de la France ne se formalise pas d'une remarque du représentant des Etats-Unis. Cependant, ce n'est pas là l'essentiel. L'essentiel, c'est que le Gouvernement des Etats-Unis n'a jusqu'à présent fait aucune déclaration officielle pour indiquer s'il se propose de respecter les clauses du Protocole de Genève, et qu'il n'a jusqu'ici condamné l'emploi qui serait fait d'une arme interdite par ce protocole. Voilà le fond de la question. Il ressort d'ailleurs clairement des déclarations des représentants des Etats-Unis et de la France que ces deux pays n'ont pas la même attitude touchant cette question fondamentale: alors que les Etats-Unis refusent de ratifier le Protocole de Genève et incitent effectivement les autres Etats à ne pas respecter et à violer ce protocole, le représentant de la France a confirmé aujourd'hui officiellement, une fois de plus, que son pays restera fidèle au protocole et que le Gouvernement français remplira les engagements qu'il a assumés aux termes de ce protocole. Voilà l'essentiel — car il ne s'agit pas de savoir si le représentant de la France a été froissé ou non; il fallait le signaler une fois de plus, non seulement aux représentants de la France et des Etats-Unis, mais à tous les membres du Conseil de sécurité.

87. Le représentant de la France s'est efforcé d'expliquer qu'il lui était difficile d'appuyer le projet de résolution de l'Union soviétique [S/2663] du fait que les auteurs de ce projet de résolution seraient les mêmes que les auteurs de l'accusation lancée contre le Gouvernement des Etats-Unis et selon laquelle les forces armées des Etats-Unis auraient eu recours à l'arme bactérienne. Je ne veux pas insister sur cette question, et je me bornerai à déclarer qu'à cet égard, le représentant de la France a repris textuellement les déclarations calomnieuses de son collègue des Etats-Unis. Toutefois, les déclarations de ce dernier sont mensongères et ne reposent pas sur les faits. Si l'on veut convaincre le représentant des Etats-Unis de calomnie et de faux, il suffit d'examiner les documents qui ont été soumis au Conseil de sécurité et à l'Organisation des Nations Unies.

88. Tout le monde sait que le Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée a formulé, le 22 février dernier, une protestation officielle contre le recours à l'arme bactérienne. Quelques jours plus tard, le 24 février dernier, cette protestation a été appuyée par M. Chou En-lai, Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine. Peu de temps après, c'est-à-dire le 8 mars dernier, M. Chou En-lai a fait une déclaration pour protester contre le fait que les troupes américaines avaient fait usage d'armes bactériennes contre le peuple chinois sur le territoire même de la Chine.

89. L'existence de ces trois documents, dont tous les membres du Conseil de sécurité et, notamment, le représentant de la France pouvaient prendre connaissance, indique bien que ces accusations ont été portées contre les Etats-Unis dès le mois de février dernier. Néanmoins, le représentant des Etats-Unis déforme la vérité et déclare faussement que c'est l'Union soviétique qui a formulé ces accusations. Cette affirmation ne correspond pas à la vérité, elle est inventée de toutes pièces, et je tiens à en convaincre le représentant des Etats-Unis.

90. Not until the middle of March, or to be more precise on 19 March, did the USSR delegation introduce a proposal in the 3rd meeting of the United Nations Disarmament Commission to the effect that the Commission should consider the question of prohibiting bacterial weapons. It formulated its proposal in the following way:

"Consideration of the question of violations of the prohibition of bacterial warfare, the question of the impermissibility of the use of bacterial weapons and the question of calling to account those who violate the ban on bacterial warfare."

91. This proposal contains no reference to any particular person, it contains no reference to the United States. It was introduced objectively in order to draw the United Nations Disarmament Commission's attention to prohibiting bacterial weapons, banning their use and calling to account those who violated that ban, regardless of who they were.

92. The representatives of the American bloc, including the representatives of the United Kingdom and France, rejected that proposal. They voted against it and refused to consider it. The most determined objection to considering this USSR proposal came from the United States representative, who apparently acted in accordance with the old saying: "The cat knows whose meat he has eaten".

93. Now that the Soviet Union delegation is proposing in the Security Council an appeal to States to unite and ratify the Geneva Protocol, regardless of what is happening in Korea and China or what accusations have been brought against the United States by those countries, the United States representative in the Security Council, instead of supporting a proposal aimed at strengthening international peace and security, opposes the appeal for ratification of the Geneva Protocol and proposes that the USSR draft resolution should be referred to the United Nations Disarmament Commission.

94. What would that achieve? In the United Nations Disarmament Commission the United States representative voted against the Commission's considering the prohibition of bacterial weapons or the banning of bacterial weapons, regardless of what was happening in Korea and China. Here, in the Security Council he objects to considering the Geneva Protocol and tries to throw that question back into the lap of the Commission. It is because of this that the USSR delegation said that the United States representative is handling this important international instrument like a football.

95. The USSR delegation cannot pass over in silence the remark of the French representative who went so far as to compare the Security Council with a back door through which someone is allegedly trying to drag something. In reply to the French representative's remark, which I consider quite inappropriate, I shall simply refer to Article 24 of the United Nations Charter, which entrusts the Security Council, as the principal organ of the United Nations, with the task of maintaining international peace and security. The Security Council has been set up for a most important

90. Ce n'est qu'à la mi-mars, plus précisément le 19 mars, que la délégation de l'Union soviétique a proposé, à la 3ème séance de la Commission du désarmement, d'examiner la question de l'interdiction des armes bactériennes. Cette proposition était ainsi formulée :

"Examen des questions que soulèvent la violation de l'interdiction de la guerre bactérienne, la prévention de l'utilisation des armes bactériennes, la nécessité d'amener à répondre de leurs actes ceux qui violent l'interdiction de la guerre bactérienne."

91. Cette proposition de l'Union soviétique ne mentionnait aucun pays, et il n'y était même pas question des Etats-Unis. La délégation de l'URSS l'a soumise en toute objectivité pour appeler l'attention de la Commission du désarmement sur l'interdiction des armes bactériennes, sur la prohibition de l'emploi de ces armes et sur les poursuites à engager contre tous ceux qui auraient violé cette interdiction.

92. Les représentants du bloc américain, y compris les représentants du Royaume-Uni et de la France, ont repoussé cette proposition. Ils ont voté contre elle et ont refusé de l'examiner. C'est le représentant des Etat-Unis qui s'est opposé avec le plus d'obstination à l'examen de cette proposition de l'URSS : le coupable sait toujours bien de quoi il retourne.

93. Or, maintenant que la délégation de l'URSS a proposé au Conseil de sécurité d'inviter tous les Etats à adhérer au Protocole de Genève et à le ratifier, sans rattacher cette proposition aux événements de Corée ou aux accusations que la Corée et la Chine avaient portées contre les Etats-Unis, le représentant de ce pays au Conseil de sécurité s'élève contre la ratification du Protocole de Genève et propose de renvoyer cette question à la Commission du désarmement, au lieu d'appuyer la proposition de l'URSS qui vise à renforcer la paix et la sécurité des nations.

94. Quelle est donc la situation? A la Commission du désarmement, le représentant des Etats-Unis a voté contre une proposition invitant la Commission à examiner la question de l'interdiction des armes bactériennes, et il s'est opposé en outre à ce que cette commission étudiait le principe même de l'interdiction des armes bactériennes, quels que fussent les événements de Corée et de Chine. Ici même, au Conseil de sécurité, il s'oppose à l'examen de la question du Protocole de Genève, s'efforçant de faire renvoyer ce problème une fois de plus à la Commission du désarmement. C'est cela qui a permis à la délégation de l'URSS de déclarer que le représentant des Etats-Unis traitait un important document international comme un ballon de football.

95. La délégation de l'Union soviétique ne saurait passer sous silence les déclarations du représentant de la France qui s'est permis de comparer le Conseil de sécurité à une petite porte par laquelle d'aucuns chercheraient à introduire subrepticement ce qu'il ne sait quelle proposition. Pour répondre à ces observations du représentant de la France, qui me paraissent d'ailleurs fort malavisées, il suffit de rappeler la Charte des Nations Unies dont l'Article 24 confère au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. C'est pour accomplir cette

international task, and its duty is to fulfil that task. An appeal to governments to adhere to the Geneva Protocol will be a real step towards strengthening and maintaining the peace.

96. In conclusion, I should like to discuss briefly the United States proposal to transmit the USSR draft resolution to the United Nations Disarmament Commission. The USSR delegation considers this proposal to be quite groundless. The United States representative tried to justify his proposal by referring to rule 33 of the Council's rules of procedure [*577th meeting*], but he must have done so either because of a misunderstanding, or in a deliberate attempt to distort the meaning of the Council's rules of procedure.

97. Paragraph 4 of rule 33 provides that the Security Council may take a decision "to refer any matter to a committee, to the Secretary-General or to a rapporteur". This rule derives directly from rule 28, which reads: "The Security Council may appoint a commission or committee or a rapporteur for a specified question". In relation to the Council's activities under rule 28, paragraph 4 of rule 33 provides that the Council may refer any question to any committee or commission it has itself set up.

98. The United States representative's proposal has nothing to do with the above-mentioned rule. It is entirely extraneous. It proposes transmitting the USSR draft resolution to the United Nations Disarmament Commission, which is not a commission or a committee set up by the Security Council. Consequently rule 33, as well as rule 28, does not apply. The United States proposal is of substance rather than procedural, since it involves a decision by the Council not to discuss the question and to entrust it to the Disarmament Commission. This is not, and has never been, a procedural decision. No reference by the United States representative to the rules of procedure will justify that proposal.

99. In view of these circumstances, the United States proposal is incorrect in substance, since there is no justification for invoking the rules of procedure, inasmuch as the proposal is one of substance and cannot be justified or cloaked by any rules of procedure.

100. To avoid delaying consideration of this and the other items on the agenda, it would be desirable if the United States representative did not maintain his proposal and did not continue to assert that it is a procedural proposal. In accordance with its sphere of competence and with its tasks of maintaining and strengthening peace and security, the Security Council is fully entitled to appeal independently to Member States of the United Nations and to non-member States. There is no need and no justification in law, under the Charter, or in virtue of the rules of procedure, for the Council to transfer this function to any other body.

importante tâche internationale que le Conseil a été créé, et il est tenu de s'en acquitter. En invitant les Etats à adhérer au Protocole de Genève, il contribuerait grandement à l'œuvre du maintien et de la consolidation de la paix.

96. En terminant, je voudrais dire quelques mots au sujet de la proposition des Etats-Unis tendant à renvoyer à la Commission du désarmement le projet de résolution de l'Union soviétique. La délégation de l'URSS estime que cette proposition est dénuée de tout fondement. Le représentant des Etats-Unis a cherché à la motiver en invoquant l'alinéa *d* de l'article 33 du règlement intérieur du Conseil [577ème séance]. Cependant, une telle interprétation repose soit sur un malentendu, soit sur une tendance à déformer l'esprit même du règlement intérieur du Conseil.

97. L'alinéa *d* de l'article 33 stipule que le Conseil de sécurité peut décider de "renvoyer une question à une commission, au Secrétaire général ou à un rapporteur". Il découle directement de l'article 28 qui prévoit que "le Conseil de sécurité peut désigner une commission, un comité ou un rapporteur pour une question déterminée". C'est en prévision des mesures que le Conseil pourrait prendre en vertu de l'article 28 que l'alinéa *d* de l'article 33 dispose que le Conseil peut renvoyer une question à une commission ou à un comité qu'il peut avoir créés à cet effet.

98. La proposition du représentant des Etats-Unis n'a rien de commun avec l'article en question. Elle fait intervenir un élément entièrement nouveau, car elle tend à renvoyer le projet de résolution de l'URSS à la Commission du désarmement, organe qui n'a pas été créé par le Conseil de sécurité. Par conséquent, ce n'est pas l'article 33, mais bien l'article 28 qu'il faut appliquer à cette proposition. La proposition des Etats-Unis ne porte pas sur une question de procédure, mais bien sur une question de fond, car elle invite le Conseil de sécurité à s'abstenir d'examiner ce problème et à renvoyer le projet de résolution de l'URSS à la Commission du désarmement. Des décessions de ce genre n'ont jamais été considérées comme portant sur la procédure. C'est en vain que le représentant des Etats-Unis essaie de fonder sa proposition sur le règlement intérieur.

99. Pour toutes ces raisons, la proposition du représentant des Etats-Unis est irrecevable quant au fond; en effet, il n'est pas en droit de s'appuyer sur le règlement intérieur, car cette proposition concerne le fond même du problème, et il est donc impossible de la justifier ou de la camoufler par les dispositions du règlement intérieur.

100. Pour éviter de prolonger indûment l'examen de cette question et de retarder l'étude des autres points de l'ordre du jour, le représentant des Etats-Unis agirait sageusement s'il n'insistait pas sur sa proposition et s'il cessait de prétendre qu'il s'agit d'une proposition de procédure. En vertu des pouvoirs qui lui ont été dévolus et des responsabilités qui lui ont été attribuées en ce qui concerne le maintien et le renforcement de la paix et de la sécurité, le Conseil de sécurité a parfaitement le droit d'adresser de son propre chef une invitation aux Etats, qu'ils soient ou non Membres de l'Organisation. Il est inutile que le Conseil charge un autre organe d'exercer cette fonction, et, tant du point de vue du droit, que des dispositions de la Charte et du règlement intérieur, il n'a aucune raison de le faire.

101. In the light of these considerations, the USSR delegation appeals to the members of the Council to adopt the USSR draft resolution [S/2663], which provides for an appeal to States, both Members of the United Nations and non-member States, which have not yet ratified or acceded to the Geneva Protocol, to accede to and ratify the Protocol as soon as possible. The USSR regards such a step by the Security Council as a significant advance towards strengthening the cause of international peace and security. The USSR considers that such action will in no way adversely affect the work of the United Nations Disarmament Commission, the consideration and preparation by it of a more perfect international instrument for the prohibition of atomic, bacterial, chemical and all other types of weapons of mass destruction, and the drafting of a system of control over the observance of such prohibition.

102. The adoption of such an appeal by the Security Council will help to improve and expedite the work of the United Nations Disarmament Commission, and, on the other hand, that until the Disarmament Commission and the United Nations have drafted a new and more perfect and comprehensive international instrument, the Geneva Protocol, which has become part of the system of international relations, as an important and universally recognized international rule, is a useful and important instrument for the purpose of strengthening peace and security and preventing the use of the means of warfare prohibited by the Geneva Protocol.

After the interpretation into English of the foregoing statement, the President continued as follows:

103. The PRESIDENT (*translated from Russian*) : The English interpretation is finished. It has been suggested that the French interpretation should be postponed to the next meeting, and that the next meeting should be held at 10.30 a.m. tomorrow. If there are no comments or objections from the members of the Security Council I shall take it that this is agreed.

104. Sir Gladwyn JEBB (United Kingdom) : I do not know personally what my colleagues think, but I prefer to meet in the afternoon and not to have all these morning meetings. I do not see any urgency. I think it is good enough to meet tomorrow afternoon.

105. The PRESIDENT (*translated from Russian*) : The work of the Security Council usually proceeds in a very courteous manner. Whenever any member of the Council says that he would like to begin at some time other than that originally proposed, his wishes are generally taken into account. In accordance with that rule and practice, I assume that there is no objection to the United Kingdom representative's suggestion and that we should meet at 3 p.m. tomorrow.

106. As there are no objections, the proposal is adopted. The meeting is adjourned and the next meeting will be at 3 p.m. tomorrow, 26 June.

The meeting rose at 6.35 p.m.

101. Pour toutes les raisons que j'ai indiquées, la délégation de l'Union soviétique demande instamment aux membres du Conseil de sécurité d'adopter le projet de résolution qu'elle a présenté [S/2663] et dont l'objet est d'inviter les Etats, Membres ou non de l'Organisation, qui n'ont pas adhéré au Protocole de Genève ou qui ne l'ont pas ratifié, d'adhérer à ce protocole et de le ratifier aussi rapidement que possible. De l'avis de l'Union soviétique, le Conseil de sécurité, en prenant cette décision, franchirait une étape importante sur la voie du renforcement de la paix et de la sécurité des peuples. L'Union soviétique estime qu'une telle mesure n'aura aucun effet défavorable sur les travaux de la Commission du désarmement, sur l'étude et l'élaboration d'un instrument international plus satisfaisant relativement à l'interdiction de l'arme atomique, de l'arme bactérienne et chimique, ainsi que de toutes les autres armes de destruction massive, ni sur l'élaboration d'un système de contrôle pour l'application de cette interdiction.

102. En décidant d'adresser l'invitation en question, le Conseil de sécurité contribuera à faciliter et à accélérer les travaux de la Commission du désarmement; en outre, tant que la Commission du désarmement et l'Organisation des Nations Unies n'auront pas élaboré un nouvel instrument international plus satisfaisant et de portée générale, le Protocole de Genève qui, en tant que norme internationale universellement reconnue, est devenu partie intégrante du système des relations internationales, constitue un instrument utile, essentiel, qui affermit la paix et la sécurité et qui aide à empêcher que l'on ait recours aux moyens de guerre interdits par le Protocole de Genève.

Après l'interprétation en anglais de son intervention, le Président ajoute ce qui suit :

103. Le PRESIDENT (*traduit du russe*) : L'interprétation en anglais est achevée. On vient de proposer que l'interprétation en français soit reportée à la prochaine séance qui se tiendrait demain, à 10 h. 30. S'il n'y a pas d'objections, il en sera ainsi décidé.

104. Sir Gladwyn JEBB (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*) : Je ne sais pas quelle est l'opinion de mes collègues, mais, pour ma part, je préférerais que le Conseil se réunisse dans l'après-midi, sans tenir de séance le matin. A mon avis, la question ne présente pas un caractère d'urgence, et il n'y a pas lieu que nous nous réunissions avant demain après-midi.

105. Le PRESIDENT (*traduit du russe*) : Au nombre des éléments qui constituent la tradition du Conseil de sécurité, figure une excellente règle de politesse: lorsqu'un des membres du Conseil demande, pour des raisons personnelles, que soit modifiée l'heure à laquelle doit se tenir la séance suivante, il est généralement tenu compte de ce désir. Dans ces conditions, j'imagine que nous ne verrons aucune raison de ne pas accepter la proposition du représentant du Royaume-Uni, qui voudrait que le Conseil se réunisse demain à 15 heures.

106. En l'absence d'objections, cette proposition est adoptée. Le Conseil se réunira demain 26 juin, à 15 heures.

La séance est levée à 18 h. 35.